

**M** É M O I R E **S**  
DE LA  
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LXVIII - 2008

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

## STRABON, LES « LACS SACRÉS » DES TECTOSAGES ET LES « ZONES HUMIDES » DU TOULOUSAIN

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Laurent BRUXELLES et Henri MOLET \*

« Cependant il demeure bien prouvé qu'on ne vit de lac à aucune époque dans Toulouse, ni dans ses environs (...). Strabon cite ce fait d'après un passage de Possidonius qu'il rapporte, et réfute en grande partie. Des savants modernes changent le lac en marais ou en étang (...). Il eut été plus raisonnable de supposer que les Tectosages (...) avaient enfoui ces métaux (...); il ne serait plus surprenant alors que l'avidité romaine eut découvert ces trésors jetés dans des puits ou dans des endroits fangeux et faciles à creuser (...). On peut donc douter que les Romains aient trouvé à Toulouse, dans un lac sacré qui n'a jamais existé, cent dix mille livres pesant d'or, et quinze cent mille livres pesant d'argent. Si j'ai parlé de cette fable, c'est qu'on la répète encore »

Ch. LISKENNE, SAUVAN – *Bibliothèque historique et militaire, dédiée à l'armée et à la garde nationale de France*, t. 2, Paris, 1836, p. 146.

Cet article (1) est la continuation de celui paru en 2006 dans le tome XLVI des *Mémoires* (Boudartchouk et alii, 2006) sous le titre « Les “lacs sacrés” et l'or des Tectosages de Toulouse à travers les sources littéraires de l'Antiquité tardive, du Moyen Âge et de l'époque moderne » (2). Dans ce nouvel opus, nous poursuivrons notre répertoire historiographique sur la question, puis nous présenterons un état de la recherche relative aux « lacs sacrés » à travers les « zones humides ». Enfin, revenant à Strabon (3), nous tenterons d'apporter quelques matériaux en vue de dépasser l'apparente aporie issue du texte; car celle-ci s'avère poser un modeste mais réel problème historique.

### L'historiographie contemporaine des lacs sacrés (1900-2009) (J.-L. B.)

Parvenue au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, la recherche historique et archéologique sur les lacs sacrés des Tectosages est dominée par l'approche géographique; l'histoire du paysage toulousain devient un enjeu majeur pour les chercheurs qui y puisent les fondements de leurs hypothèses relatives à la ville gauloise.

---

\* I.N.R.A.P.-UMR 5608 T.R.A.C.E.S. Communication présentée le 10 juin 2008, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2007-2008 », p. 352.

1. Remerciements à M. Vidal, responsable de l'A.C.R. « Les origines de Tolosa », équipe dont font partie les trois auteurs, ainsi qu'à M. Aberson (Université de Genève) et F. Quantin (Université de Pau).

2. Soit depuis JUSTIN (*Epitoma historiarum Philippicarum* XXXII, 3-4), notre source latine la plus ancienne, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

3. STRABON (*Géographie*, IV, I, 12-14), évoquant le pillage des richesses de Toulouse par Rome, cite comme lieu de dépôt de celles-ci une première fois, d'après Posidonios, des *limnai hierai* (lacs sacrés) situés dans Toulouse, puis à deux reprises, sans citer sa source, des *limnai* (lacs) répartis « en Celtique ».

### ***Baron Désazars de Montgailhard (1900)***

Son intervention sur les « Origines de Toulouse », lue le 19 déc. 1899 à la Société Archéologique du Midi de la France, ne fait qu'évoquer brièvement le problème de la localisation des lacs sacrés: « Justin et Strabon (...) parlent tous deux du lac ou des lacs sacrés qui entouraient le principal temple de la ville, et qui ne pouvaient, par suite, se trouver que dans la vallée, plus particulièrement sur les bords de la Garonne. On ne saurait, notamment, retrouver de pareils lacs, ni naturels, ni factices, sur les hauteurs de Pech-David où se trouve Vieille-Toulouse » (p. 29). Poussant son raisonnement, l'auteur identifie Vieille-Toulouse à un *oppidum* de hauteur sans lien avec la ville originelle de Toulouse; cette dernière aurait été située en plaine, auprès des lacs (p. 30). Il imagine donc trois sites distincts: une ville d'origine « ibérique » dans la vallée, où se trouvaient les lacs sacrés; une ville sur les hauteurs de Vieille-Toulouse; enfin la ville romaine sur les bords de la Garonne.

### ***Baron Désazars de Montgailhard (1916-1918)***

Dans le cadre d'un très long article, publié en trois volets sous le titre romantique de *Toulouse-la-Morte*, l'auteur passe en revue les différentes sources antiques traitant du pillage de Toulouse, textes dont il livre des bribes d'une traduction fidèle (1918, p. 289-293). S'étant rendu compte que les lacs sacrés étaient présents, selon Strabon, sur tout le territoire des Tectosages, il ajoute: « (...) le pays naturel des Volkes Tectosages n'abondait pas en lacs ou en étangs naturels. Il s'agit donc de lacs ou d'étangs factices construits sans doute en même temps que les temples » (p. 290). Il voit par ailleurs dans l'accumulation de métaux précieux, réalisée en partie en milieu lacustre, le trésor public des Tectosages (p. 291). Pour l'auteur, analysant les témoignages de Strabon et Justin, un lac était particulièrement associé au temple de Toulouse. Pour situer ce lac et ce temple, Désazars de Montgailhard invoque le témoignage d'Aulu-Gelle qui parle des « *Oppidum Tolosanum (...) templis* ». Selon l'auteur, cet « *oppidum* » désigne Vieille-Toulouse, et non la ville romaine contemporaine d'Aulu-Gelle. Montgailhard ajoute (p. 292): « Sans doute, il n'y avait pas de lac naturel sur les collines de Pech Davy. Mais il y avait des sources d'eau (...). Il était donc facile d'établir, non loin d'une de ces sources, tout au moins un lac factice destiné à recevoir et à conserver dans de meilleures conditions qu'un lac naturel les trésors d'or et d'argent (...). Dans tous les cas on ne saurait chercher « le lac de Toulouse » dont parle Justin sur l'emplacement actuel de Toulouse (...) car à l'époque de Caepion il n'y avait là aucun centre de population Tectosage organisé politiquement, ni à plus forte raison de cité sainte où devait se trouver le temple de la Nation et le trésor de l'État » (p. 293).

### ***J. Coppolani (1950)***

Dans son *Essai de solution géographique du problème des origines de Toulouse*, l'auteur veut montrer que la ville pré-romaine n'est pas située à Vieille-Toulouse. Pour cela, il examine les textes antiques, remarquant qu'« aucun de ces textes ne donne la moindre indication sur la situation de la ville ». L'auteur privilégie le texte de Strabon citant Posidonios, qu'il considère comme « un document provenant d'une véritable enquête sur place, accomplie dans les tous premiers temps de l'indépendance de la région toulousaine » (p. 111). À partir des considérations de Strabon sur l'isthme gaulois et le réseau fluvial, il situe un « *emporium* » au quartier Saint-Roch, en bordure de Garonne, et affirme que le site de Vieille-Toulouse n'a aucun lien avec cet « *emporium* ». De fait, les occurrences de la ville pré-romaine s'appliqueraient uniquement à l'agglomération des bords de la Garonne. L'auteur rajoute: « Le lac – le légendaire « lac sacré » – dont parle Justin ne fait que corroborer la description de Posidonios car il est facile d'imaginer des étangs dans la plaine de la Garonne, zone basse, partiellement inondable (...) tandis qu'on aurait beaucoup de mal à le situer sur les croupes de Terrefort. (...) C'est donc dans la ville de Toulouse actuelle et dans ses alentours immédiats qu'il faut rechercher le temple d'Apollon dont parle Orose, le lac de Justin, l'emplacement du trésor des Tectosages (...) » (p. 113).

### ***Ph. Wolff (1958)***

Dans sa première édition de *l'Histoire de Toulouse*, il évoque l'épisode de Caepio (p. 25) et note: « Ce récit soulève bien des difficultés. Il n'y a point de lacs aux abords de Toulouse; ou peut-on considérer comme tel le marais que le Sauzat formait peu avant son confluent avec la Garonne? ».

**M. Labrousse (1968)**

La thèse de M. Labrousse marque une étape capitale dans l'historiographie toulousaine, notamment en ce qui concerne l'épisode de l'or de Toulouse. L'auteur revient à plusieurs reprises sur ce sujet, en abordant tout d'abord le problème géologique posé par l'existence de lacs (p. 41-44), puis de façon indirecte lors de l'exposé du débat concernant la localisation du chef-lieu des Tectosages («Toulouse ou Vieille-Toulouse?» p. 92-105); plus loin à l'occasion de l'analyse du contexte historique de la révolte et du pillage de Toulouse (p. 126-136); enfin au début de son chapitre consacré aux temples et à la vie religieuse, où il évoque les sources et les traditions concernant le temple d'Apollon (p. 411-413).

Dans son chapitre liminaire notamment consacré à la géomorphologie de Toulouse, l'auteur parle à la suite de G. Astre de «zones d'étangs et de marais» localisées dans les quartiers actuels de Saint-Michel, le Busca et Monplaisir (p. 42), ainsi qu'au débouché du ruisseau Sauzat, soit au sud et au sud-est de la ville romaine. Dans une longue dissertation intitulée «La révolte de Toulouse (108?-106 av. J.-C.)», il fait un point très détaillé sur l'état des connaissances à ce sujet, renouvelant la question sur plusieurs points (p. 126-136). L'auteur replace les événements dans le contexte de l'invasion des Cimbres et des Teutons, situation qui a vraisemblablement provoqué la «révolte» de Toulouse et donc l'intervention romaine. M. Labrousse met à contribution toutes les sources antiques pour restituer une vue aussi exacte que possible du déroulement des événements. L'auteur remarque au passage (p. 128 n. 60) que le pillage généralisé des biens de Toulouse est parfaitement licite du point de vue de la loi romaine: «Celui-ci [*i.e.* le pillage] n'épargne ni les biens des particuliers, ni les richesses consacrées aux dieux. La plus belle part semble avoir été arrachée du sanctuaire d'Apollon ou des lacs sacrés qui en dépendaient. Propriété de la collectivité indigène, ces lacs devaient être confisqués et vendus par la suite au profit du trésor romain» (p. 128).

Pour autant, l'auteur (p. 128 n. 62) semble considérer avec circonspection la mention des lacs des Tectosages: «Les “lacs” qui semblent avoir abrité des dépôts considérables d'or et d'argent ne sont cités que par Posidonios, *ap.* Strabon, IV, 1, 13». De même, il n'envisage aucune localisation pour ces lacs et ne privilégie pas Strabon par rapport aux autres sources antiques (p. 128-136). Parlant du procès de Caepio, l'auteur, qui utilise peu et avec précaution le texte de Strabon, rappelle (p. 134, n. 126) que l'or de Toulouse, même contenu dans des sanctuaires, n'est sans doute pas considéré comme «appartenant aux dieux», mais constitue bel et bien «très probablement, le trésor public des Tectosages». L'auteur précise ailleurs sa pensée (p. 129 n. 64): «Il semble bien que l'or et l'argent enlevés à Toulouse n'appartenaient pas en propre aux divinités gauloises, mais étaient seulement placés sous leur garde, de même qu'à Rome le trésor public du peuple romain était déposé dans le temple de Saturne». Il relève la constitution précoce de la légende de l'origine delphique de l'or de Toulouse, or maudit se vengeant en cascade de tous ses ravisseurs, tant Gaulois que Romains (p. 136). Dans le chapitre consacré aux temples, les mentions textuelles des sanctuaires pré-romains de Toulouse sont analysées dans le détail. Il restitue le sanctuaire toulousain de l'époque de Caepio comme «une simple enceinte consacrée, et le terme de *sekos* employé par Strabon conviendrait parfaitement. Il renfermait en tout cas une étendue d'eau, “lacs”, “étangs” ou simples bassins dans lesquels avaient été déposés les trésors remis à la garde du dieu. C'est cette mention de ces “lacs” ou de ces “étangs” qui a fait chercher l'emplacement du temple d'Apollon autour de Saint-Sernin (...)» (p. 412). Pour l'auteur, ce temple devait se situer non en hauteur mais en plaine, près de la Garonne; il en vient donc à évoquer la Daurade et ses traditions légendaires, dont celle d'un temple d'Apollon (p. 413 sq.).

L'étude de M. Labrousse, qui fit immédiatement référence, a eu pour effet de générer des tendances de fond qui ont marqué durablement la recherche sur Toulouse pré-romaine. Ainsi, son réquisitoire contre le site de Vieille-Toulouse en tant que capitale, ou la méfiance qu'il affiche à l'égard des lacs de Strabon (que l'auteur traduit ultérieurement par «marais» en 1976), ont contribué au peu d'intérêt manifesté, jusque dans les années 2000, vis-à-vis de la situation géographique précise de la ville gauloise comme des «lacs sacrés».

**G. Fouet, G. Savès (1978)**

Se situant explicitement en réaction face à la thèse de M. Labrousse, paraît en 1978 un petit opuscule aux allures de pamphlet intitulé *L'or de Toulouse volé à Vieille-Toulouse*. Pour les auteurs, la problématique est celle-ci: «L'Or de Tolosa fut-il caché dans l'oppidum Gaulois [Vieille-Toulouse] ou bien dans l'*urbs* romaine?» (p. 4). On devine la réponse. Suit un long plaidoyer pour voir dans Vieille-Toulouse l'ancienne capitale des Tectosages. Les auteurs mentionnent un unique «lac sacré» (p. 7) et publient le cliché (p. 42, fig. 1) d'un

minuscule lingot d'or pesant 6,78 g, pour une longueur de 26,4 mm. Ils en viennent à proposer une localisation précise pour le trésor : « La source essentielle du plateau de Vieille-Toulouse, captée à l'angle sud-est du plateau de Lanusse (...) qui alimente en outre la piscine creusée dans le parc » où se serait trouvée autrefois « une grande pièce d'eau ». Les auteurs concluent : « sur l'emplacement actuel du parc boisé du château, se trouvait au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère une grande pièce d'eau, le "lac" primitif de la capitale des Volques Tectosages, celui que le général Caepio mit sans doute à sec pour s'emparer plus rapidement et plus complètement du trésor tolosate. Il lui aurait suffi pour le faire d'agrandir le goulot d'écoulement à la naissance du ruisseau à forte déclivité qui figure sur la carte de Cassini. Placé sous la protection tutélaire de la source, le "lac" de Vieille-Toulouse était aux yeux des Tolosates, de par son caractère et son rôle, un Lac sacré » (p. 46). Les auteurs évoquent ensuite les artefacts en métaux précieux découverts à Vieille-Toulouse : le petit lingot, trois statères et plusieurs centaines de monnaies d'argent où dominent les monnaies attribuées aux Volques Tectosages (p. 49-52).

### C. Bourgeois (1992)

Dans un ouvrage d'ensemble consacré au culte gallo-romain de l'eau, l'auteur examine les sources textuelles relatives au culte des eaux chez les Celtes. Concernant l'or de Toulouse (p. 94-95), il dresse un bref bilan des sources et de l'historiographie, puis conclut : « On ne sait trop ce qu'était cet or : trésor sous la protection des dieux, offrandes et réserves de l'atelier monétaire des Volques Tectosages ou offrandes seules ? Cependant, c'est toujours à l'or du lac de Toulouse que l'on fait référence pour prouver que les gallo-romains adoraient les lacs. Or, *lacus* doit sans doute être traduit par monument des eaux plutôt que par lac et, d'autre part, la fonction de l'or de Toulouse est douteuse. Une seule chose, finalement, est assurée, c'est que le « lac » de Toulouse a été vidé en 106 av. J.-C. (...). Les textes antiques sur les eaux sont rares, ils sont aussi bien imprécis » (4).

### J.-L. Brunaux (1996)

L'auteur, dans son étude sur les religions gauloises, consacre plusieurs pages aux « trésors et lacs sacrés », dossier qui s'ouvre par l'Or de Toulouse (p. 95-96). Du corpus des sources antiques, il ne retient que Strabon,

---

4. Cf. J.-B. D'ALDEGUIER (1833) « C'est faute d'avoir donné au mot latin *lacus* son véritable sens, que l'on a cru que Cépion avait enlevé les richesses de Toulouse du fond d'un lac proprement-dit, et d'après le sens littéral que nous attachons aujourd'hui à ce mot. *Lacus* signifiait en latin un trou creusé pour y mettre de l'eau, un bassin ; en un mot ce que nous appelons aujourd'hui une pièce d'eau. Vitruve emploie même le mot *lacus* pour désigner un trou creusé pour y éteindre de la chaux. Il est donc certain, et les localités le prouvent, que ce n'est ni d'un lac, ni d'un marais dont Cépion enleva les richesses ; mais que ce fut d'un bassin ou pièce d'eau d'un réservoir factice, creusé des mains d'homme, maçonné selon toutes les apparences, consacré à une divinité, et dans lequel on jetait les offrandes que l'on lui faisait (...). Ce qui complète pour nous la preuve que ce ne fut du fond d'un lac, ni d'un marais que l'or de Toulouse fut enlevé, c'est l'impossibilité où aurait été le proconsul de le retirer d'un pareil lieu. Le vol de Cépion fut un coup de main ; il put juger facilement que le réservoir contenait de grandes richesses, il dut s'en convaincre avant que d'agir, et lorsqu'il eut la preuve de leur existence, il les fit enlever de suite ; jamais il n'eut pu acquérir pareille preuve si les richesses eussent été au fond d'un véritable lac, où les vases et les sables les auraient couvertes à une très-grande profondeur. Il eut fallu le dessécher pour les en retirer. On peut ajouter qu'il n'est pas vraisemblable que les gaulois jetassent leur or dans un fonds perdu, et dont ils n'auraient pu le retirer dans une nécessité urgente. Les difficultés historiques se multiplient souvent faute du véritable sens que l'on a négligé de donner à un mot ; le sens exagéré pouvant servir le merveilleux, ceux qui l'aiment se gardent bien de parler du véritable. C'est absolument le cas pour le prétendu lac de Toulouse. » (p. 21-22).

Par ailleurs, le mot *laca*, dans la topographie toulousaine du Moyen Âge et de la Renaissance, désigne généralement une petite étendue d'eau, mare ou flaque, d'origine artificielle ; mais en milieu urbain, elle désigne plutôt une construction liée à l'eau, un réservoir construit. Deux rues toulousaines ont porté ce nom : une rue du faubourg Saint-Cyprien et une rue du capitoulat de Saint-Barthélémy.

La première occurrence est la plus connue, elle portait de la place de Chayredon située devant le bâtiment appelé de Peyrolade ou de la Cavalerie, identifié comme étant le réservoir où arrivaient les eaux de l'aqueduc antique de la Céprière, jusqu'à la Garonne. Cette rue dite « *carriera Laca Sancti Cipriano* » en 1328 et 1334 est aussi une des trois rues appelée de Peyre Laca ou Peyre Lata au XIV<sup>e</sup> siècle ; le nom est francisé en rue de la Laque ou Lacque dans les cadastres postérieurs de 1550, 1571 et 1680, jusqu'à nos jours. Ce toponyme est clairement en liaison avec les ruines, longtemps perceptibles, du réservoir de l'aqueduc romain ; la rue suivait le tracé des piles de ce dernier.

La deuxième occurrence était restée inconnue car elle a disparu très tôt. Elle concernait au début du XIV<sup>e</sup> siècle une partie de la rue Guillem Bernat Paraire. La première mention est de 1294-1301 : « *a Laca* », puis en 1308 : « *carriera publicam vocatu de Laca* », la dernière de 1342 « *carriera Laca* », et sa disparition semble coïncider avec l'extension du couvent des Carmes sur cette rue dans les années 1350. Ce toponyme est situé à hauteur d'un monument public antique, mis au jour lors des fouilles occasionnées par la ligne B du métro, et qui pourrait être un monument des eaux (Henri Molet).

mais y ajoute Diodore de Sicile (*Bibliothèque Historique*, V, 27). Ces deux textes sont analysés comme « survivants d'un ensemble d'écrits que nous connaissons de façon indirecte, écrits qui relataient l'affaire de Cépion et de l'or de Toulouse ». L'auteur insiste sur l'intérêt lexicologique que présente le texte de Strabon. Il relève en particulier l'emploi du mot *thesauros* et conclut : « D'ailleurs, toutes les caractéristiques de ces trésors existent en Grèce (...). L'existence de tels lieux en France n'a pu jusqu'à présent être prouvée par l'archéologie, au moins de façon directe » (p. 96). Il évoque ensuite, comme illustration archéologique de son propos sur les trésors gaulois, le site de Snettisham en Angleterre qui a livré une série importante de torques déposés dans des fosses, « dans un enclos sur un terrain qui dans l'Antiquité était marécageux » (p. 96-97), établissant semble-t-il un parallèle implicite avec Toulouse (5). L'auteur produit une traduction nouvelle et intégrale du passage de Strabon (p. 198-199) (6), qui diffère en plusieurs points de celle proposée par F. Lasserre en 1966.

### **P. Moret (2001)**

L'auteur entreprend une révision d'ensemble du dossier, basée sur une nouvelle traduction de Strabon, source qu'il privilégie au regard des autres : « Les allusions à l'or de Toulouse sont nombreuses dans les sources grecques et latines de l'époque impériale, mais leur valeur historique est généralement nulle (...). Dans ce fatras littéraire encombré par des enjolivements tardifs et par des considérations moralisatrices, Strabon fait figure d'exception : c'est en effet le seul auteur ancien qui ait porté sur cette histoire un regard critique, en confrontant plusieurs versions et en les confrontant point par point » (p. 17). Sa traduction (p. 17-18) est faite sur la base du texte grec établi par F. Lasserre ; elle écarte donc le « en Celtique » relatif à l'aire de localisation des « trésors ». Du point de vue lexical, l'auteur traduit « *limnai* » par « étangs » (7) ou « étangs sacrés », restitue les expressions concernant la composition du trésor des Tectosages par : « masses brutes d'or et d'argent », « poids d'argent ou même d'or », « meules d'argent » (et non par « lingots » et « barres d'argent »). Revenant sur l'insistance de Posidonios au sujet du caractère « brut » des métaux déposés, P. Moret concède que « l'archéologie ne nous a pas encore fourni d'exemples de trésors gaulois constitués exclusivement de métal brut, alors que les cas de dépôt d'objets travaillés sont nombreux (...). Ce n'est certainement pas un argument suffisant pour mettre en doute la description de Posidonios mais il est permis de supposer que, dans l'ardeur de la polémique qui l'opposait à ceux qui prétendaient que l'or de Toulouse venait de Delphes, l'historien grec a fait une part un peu trop belle au métal brut, preuve selon lui d'une origine locale » (p. 20).

La réévaluation à la hausse du témoignage de Strabon que l'auteur prône le conduit à y rechercher des indications d'ordre topographique, sur les « trésors » – constitués en de « nombreux lieux » – et surtout sur la ville de Tolossa, son sanctuaire et ses étangs sacrés (p. 20-22) : « En suivant le trésor de Toulouse, Posidonios se réfère à trois lieux : les étangs (on pourrait aussi bien parler de marais ou de marécages, le terme *limne* désignant toute sorte d'eau stagnante), le sanctuaire et l'agglomération (...). Dans la deuxième partie du passage, le balancement « Les étangs »/« A Tolossa » (...) marque une séparation entre les étangs sacrés et l'agglomération (...). Les études géomorphologiques et l'examen des plans anciens ont en tout cas démontré que le site de Toulouse présentait à sa périphérie, avant l'époque moderne, d'importantes étendues d'eaux stagnantes. Certains de ces étangs ont été asséchés dès l'époque romaine : en effet, la vente publique des étangs au profit de l'État romain, évoquée à la fin du passage, fut probablement accompagnée par des travaux de drainage visant à la mise en valeur agricole de ces terrains. D'autres n'ont disparu qu'il y a deux siècles. La zone marécageuse la plus importante se trouvait au sud de l'enceinte romaine, dans le quartier du Busca, où plusieurs étangs résiduels subsistaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle sur la rive droite du Sauzat. C'est peut-être là qu'il faut chercher les eaux mortes que les Tectosages avaient consacré à leurs dieux » (p. 21).

L'auteur, à la suite de J.-L. Brunaux, fait ensuite un parallèle avec les trésors de Snettisham, qu'il qualifie d'« étangs marécageux (...) une aire sacrée en plein marécages » (p. 21). Il évoque ensuite le sanctuaire, situé dans la ville elle-même selon Strabon ; sanctuaire matérialisé par un enclos. L'auteur note que Posidonios parle

5. En réalité, le caractère « marécageux » du terrain n'est pas avéré.

6. Traduction reprise, légèrement modifiée, dans GOUDINEAU (dir.) 2006, p. 211. L'auteur revient ailleurs sur l'épisode pour le commenter à nouveau (Brunaux 2005, p. 122-123) ; il considère désormais que les lacs « de Tolossa » n'ont pas de caractère sacré et qu'ils ont contenu essentiellement de l'argent brut en lingots, constituant non des offrandes mais « un trésor public, une réserve financière » notamment destiné au monnayage des Tectosages ; ceci à la différence du sanctuaire de la ville qui abritait des offrandes, « bijoux et pièces précieuses » (p. 122).

7. L'auteur rend également le « *lacus* » de Justin par « étang » ce qui, à notre sens, ne peut être accepté.

seulement « d'enclos et d'étangs, sans les rattacher à une divinité particulière » et « ne parle à aucun moment d'un bâtiment de culte, encore moins d'un temple d'Apollon » (p. 22).

Si l'auteur admet que la localisation des enclos mentionnés par Strabon est problématique, il suggère cependant qu'il a pu exister « dans un espace indéterminé autour des étangs, plusieurs sanctuaires et donc plusieurs enclos en plus du sanctuaire principal (...). En somme, Posidonios nous laisse entrevoir un paysage sacré qu'on peut qualifier de typiquement gaulois, avec ses enclos et ses aires marécageuses laissées à l'état naturel ; mais l'absence de tout repère topographique nous empêche de situer sur une carte l'emplacement du sanctuaire et de l'agglomération gauloise » (p. 22).

Enfin au sujet de la ville gauloise de Tolossa, l'auteur, rappelant le vieux débat Toulouse/Vieille-Toulouse, avance une hypothèse pour le moins novatrice : « une cité sans véritable chef-lieu, d'une organisation faiblement centralisée regroupant une constellation de bourgades, pour la plupart échelonnées le long de la Garonne, autour du lieu de culte fédérateur que constituaient les étangs sacrés de la dépression du Sauzat ». Il conclut son propos par l'évocation du pillage du grand sanctuaire de Toulouse, « dont l'importance se mesure aisément aux tonnes d'argent et d'or que les mains impies des soldats de Caepio ramassèrent dans les enclos et draguèrent dans les étangs » (p. 22).

### **P. Moret (2002)**

Dans cette contribution, dérivée de la précédente, l'auteur se montre critique vis-à-vis de l'analyse du texte de Strabon faite par M. Labrousse : « il passe sous silence plusieurs informations majeures que Posidonios est seul à donner (...) alors qu'il lui attribue à tort la mention d'un temple d'Apollon-Bélénos. La description de Posidonios est ainsi rabaissée au niveau d'un Orose (8) ou d'un Justin » (p. 85) (9). Il développe ensuite une argumentation basée sur une perception du texte de Strabon en tant que véritable « récit historique », offrant quasiment « toutes les garanties » requises (p. 86-87). Pour finir, l'auteur cite une série de trouvailles de trésors gaulois recelant des objets ou des masses de métaux précieux (dont le trésor de Fenouillet) et conclut : « Même si les modalités et la nature des dépôts ne sont pas strictement identiques, les parallèles archéologiques sont assez nombreux, y compris dans le sud-ouest, pour rendre parfaitement crédible la description de Posidonios » (p. 88).

L'exposé débouche logiquement sur la localisation sur le terrain, à partir du texte de Strabon, des différentes composantes géographiques de Tolossa : « il paraît certain qu'il existait, au sud de la future enceinte romaine, deux aires sacrées bien distinctes. D'une part, dans le quartier du Busca, un large espace marécageux voué au culte des eaux, site possible des dépôts d'or et d'argent. D'autre part, immédiatement au sud de ces eaux stagnantes, sur près de soixante-dix hectares dans le quartier Saint-Roch, un très dense semis de puits rituels, où les offrandes ne comportent jamais ni d'or ni d'argent » (p. 92).

### **P. Arcelin et J.-L. Brunaux, A. Gorgues et P. Moret (2003)**

L'essentiel de la contribution précédente est repris dans un texte synthétique (p. 110-111) : « Une partie du trésor (...) était déposée au fond d'étangs ou de marécages (le grec *limne* peut désigner toute sorte d'eau stagnante), l'autre dans les enclos sacrés (*sekoi*) d'un sanctuaire (*hieron*). Ce dernier était situé "dans Tolosa", c'est-à-dire probablement dans l'agglomération, à la différence des étangs pour lesquels aucun repère topographique n'est fourni, mais qui, d'après la structure de la phrase, se trouvaient à l'extérieur de la ville. Il faut donc bien distinguer ces deux pôles de la vie religieuse des Tolosates : une étendue d'eau morte laissée à l'état naturel en périphérie et des structures bâties dans l'agglomération. (...) Quant aux étangs, il faut sans doute les rechercher à proximité de la grande agglomération des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles qui est située en bord de Garonne dans le quartier Saint-Roch, au sud de Toulouse, et que nous connaissons grâce aux centaines de puits

8. Orose qui, contrairement à ce que l'on peut lire dans THOLLARD 2009 p. 20, ne confond pas le sanctuaire de Delphes et celui de Toulouse.

9. Il convient de rectifier : M. LABROUSSE (note 61 de la p. 128) ne parle à aucun moment, contrairement à J.-L. BRUNAU, d'un « temple d'Apollon-Bélénos », pour autant « le dieu » évoqué chez Strabon est bien Apollon, au regard du contexte. M. Labrousse ne mésestime pas le témoignage de Strabon dans sa globalité, mais doute de la validité de certaines informations qu'il contient, comme le souligne P. MORET, « Manifestement, les lacs sacrés de Toulouse relevaient à ses yeux de la fable ou, au mieux, de l'anecdote invérifiable » (p. 85). On pourrait y ajouter l'épisode de la vente publique des lacs, non commenté par M. Labrousse.

qui ont été découverts dans ce secteur, sur une superficie d'au moins 40 ha. D'importantes étendues d'eaux stagnantes existaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle au nord de ce secteur d'habitat, dans la dépression du Sauzat et dans le quartier du Busca (10). La conjonction remarquable d'une vaste agglomération [Saint-Roch] et d'une zone marécageuse [le secteur du Sauzat], à proximité d'un gué de la Garonne, invite à situer en ces lieux la capitale des Tectosages, telle que l'évoque Posidonios». Plus loin, le texte de Strabon est retenu comme étant la preuve textuelle de «dépôts en milieu humide», c'est-à-dire d'«abandons volontaires en eaux libres ou dormantes» (p. 116).

La notice consacrée à Toulouse et Vieille-Toulouse rédigée par A. Gorgues et P. Moret, (p. 132-138) met l'accent sur les célèbres puits du Toulousain, réinterprétés comme des puits à eau ayant également une vocation culturelle, et dont le dépôt serait offert à «une divinité souterraine, peut-être une divinité censée régir les eaux phréatiques» (p. 138).

### A. Gorgues (2005)

L'auteur aborde l'épisode historique sous un angle particulier: les différents aspects de la conquête romaine et leur impact sur les sociétés indigènes. Il met en rapport la vente des lacs rapportée par Strabon avec les concessions de gisements de métal précieux au profit de citoyens, attestées, ailleurs, par d'autres sources (11). «Outre le pillage de l'or des Tectosages, la principale mesure prise par les Romains fut de vendre (...) les étangs sacrés des Tolosates au bénéfice de l'État. Ceci suppose sans doute la confiscation des terrains correspondants par Rome, qui les intégra à l'*ager publicus*. Par la suite, ces terrains furent vendus, ou mieux affermés, à des citoyens romains pour qu'ils en retirent les métaux précieux que les indigènes y avaient déposé sous la forme de lingots façonnés au marteau (...). En ce qui concerne le traitement de cette parcelle du territoire tectosage, l'État romain semble en fait avoir eu un comportement très proche de celui qu'il avait concernant les districts miniers. Ce fait ne doit pas nous surprendre. La seule richesse objective de ces terrains était constituée par des masses brutes de métaux précieux, qui nécessitaient pour être récupérées des travaux importants, vraisemblablement des travaux de drainage des étangs. Les acteurs des travaux d'extraction devaient être des individus ou des associations d'individus (éventuellement des sociétés de publicains) bénéficiant de réserves de financement importantes et d'une grande capacité de mobilisation de main d'œuvre, à l'instar de ceux qui prenaient à ferme l'exploitation des ressources métallurgiques et, plus largement, des ressources naturelles non-agricoles» (p. 452-453).

### P. Moret (2008)

Reprenant son argumentation précédente, l'auteur avance que: «l'analyse du texte de Posidonios permet de conclure à l'unicité du site urbain et à la dualité des aires sacrées, réparties entre un sanctuaire bâti à l'intérieur de la ville et des étendues d'eau stagnante à l'intérieur de celle-ci.». Plus loin: «Mais c'est en fin de compte la présence de zones humides et d'étangs, parfaitement documentée jusqu'au début de l'époque moderne au nord et au nord-est du quartier Saint-Roch, qui permet d'identifier ce dernier site comme la Tolosa évoquée par Posidonios» (p. 296). L'auteur considère que, hormis ce qui est attribué à Timagène, l'ensemble du passage de Strabon est emprunté à Posidonios, qu'il s'agisse de citation ou de résumé (p. 298). S'appuyant sur sa traduction du texte, P. Moret pense que Posidonios connaissait l'existence d'un «*hieron* urbain» et de «*limnai* périurbaines» (p. 299). L'auteur avance que *limnai* «peut désigner des étendues d'eau stagnante de toute sorte: étangs, lacs, lagunes, marécages»; il renvoie à Strabon, IV, 1.11, 3.3, 6.5, 6.6, 6.9 dans le sens de «lac» et à IV, 1.6, 1.7, 1.8 dans le sens de «marécages» ou «étangs littoraux» (p. 299, n. 11). À propos du passage relatif à la mise à l'encan des lacs, l'auteur infère que «cela implique l'existence de surfaces – continues ou non – assez vastes pour être réparties en de nombreux lots» (p. 299), «probablement par une

10. Le texte renvoie à la fig. 63, p. 111, légendée: «Emplacement de l'agglomération du quartier Saint-Roch et des étangs». Sur cette carte développée à partir de la cartographie produite dans MORET 2001, figurent à l'identique les quatre «étangs» au nord du cours disparu du Sauzat, ainsi que, en vignette, les deux «étangs» au nord de la ville antique.

11. Cf. par exemple STRABON IV, 6,7: mines appartenant à des indigènes, les *Salassoï*, affermées à des publicains après la conquête romaine.

procédure de mise à ferme» (*ibid.* p. 299, n. 12, à la suite de Gorgues, 2005). L'auteur pense que le texte de Strabon renvoie à «une forme de rituel bien connue dans le monde celtique, qui consistait à déposer des offrandes métalliques dans un milieu liquide ou humide laissé à l'état naturel» (p. 299). Il poursuit: «il y a plusieurs dépôts, dans deux types d'espaces consacrés, les uns naturels en milieu humide, sur des surfaces relativement étendues (lacs, étangs ou marécages), les autres construits (enclos). Il est en outre incontestable que les étangs sont situés en dehors de l'agglomération proprement dite. Malgré son imprécision topographique, le texte de Posidonios distingue en somme deux espaces sacrés complémentaires: un sanctuaire bâti dans l'oppidum, et tout près de là des étendues d'eau stagnante» (p. 300). Plus loin, dans un paragraphe intitulé «les étangs», l'auteur, en quête de la localisation des *limnai* de Strabon, entreprend de recenser les différentes zones humides situées au sud de la ville romaine. Pour cela il met notamment à contribution les travaux de G. Astre, de la documentation cartographique ancienne, ainsi que des éléments issus d'opérations archéologiques récentes. Neuf «étangs ou mares» sont ainsi cartographiés, p. 225 (cf. *infra* commentaire détaillé). L'auteur, qui pense que la ville gauloise se situait alors à l'emplacement de l'actuel quartier Saint-Roch, en déduit qu'elle était limitée «au nord-est par une zone humide parsemée de mares, d'étangs, de vasières et de ruisseaux erratiques: en bref, un paysage parfaitement conforme à ce que l'on peut déduire du texte de Posidonios (...). Malgré ces indices concordants, on ne peut manquer d'être frappé par la distance prudente ou sceptique que maintiennent vis-à-vis des étangs sacrés des Tolosates la plupart des archéologues et des historiens, comme s'il s'agissait d'un terrain scabreux, impropre à des investigations sérieuses (...). J'espère avoir montré que cette défiance n'avait pas lieu d'être». (p. 312).

L'auteur évoque enfin le devenir des étangs et de la ville, après l'épisode de Caepio: «Confisqués aux Tolosates et probablement intégrés à l'*ager publicus*, les étangs et les marécages furent divisés en lots que l'État romain afferma à des citoyens qui se chargèrent d'en draguer systématiquement les fonds, à la recherche des innombrables lingots de métal précieux noyés dans la vase depuis des générations. Cette opération dut porter un coup fatal à l'agglomération de Saint-Roch (...)» (p. 319). *In fine*, pour l'auteur, la capitale des Tectosages, ruinée par le pillage de Caepio et ses conséquences, se serait ensuite déplacée de Saint-Roch à Vieille-Toulouse.

### **Ph. Gardes, M. Vaginay, L. Bruxelles (2009)**

Dans cet article où chacun des trois auteurs produisent des contributions individualisées, M. Vaginay (12) propose de traduire «*limne*» (21 occurrences dans le livre IV) par «lacs» ou «étangs», en écartant «marécages» pour lesquels Strabon utilise «*helos*» (IV, 3, 2; IV, 3, 4). Il conclut: «(...) il n'y a donc aucune raison de penser que Strabon désigne à propos de Tolôssa autre chose que des étendues d'eau stagnante et pérenne, de taille plus ou moins grande. Une rapide enquête auprès de divers auteurs grecs de diverses périodes suggère à la fois que *limnè* est un mot d'usage courant, qu'il n'est jamais employé pour désigner des «marécages» et que la plupart du temps, il fait clairement référence à des étendues d'eau stagnante et pérenne de type lac ou étang (...)» (p. 361, n. 11). Plus loin, L. Bruxelles, géomorphologue, rappelle pourtant que le Midi toulousain est une zone peu favorable à la formation d'étendues significatives d'eau stagnante et pérenne. «Seuls quelques paléo-chenaux de quelques mètres de long ont pu constituer des plans d'eau, mais ils étaient pour la plupart déjà largement colmatés à la période antique (...). La basse plaine de la Garonne est la plus à même de receler des plans d'eau dont certains ont pu être permanents. (...) Dans les environs immédiats de Toulouse, ils sont essentiellement localisés en rive gauche à l'intérieur du coude de la Garonne en amont du gué du Bazacle et en rive droite, immédiatement au nord, nord-ouest de l'espace occupé par la ville romaine» (p. 363). En conclusion, décrivant la ville gauloise de Tolossa comme un «chef-lieu de cité multipolaire», M. Vaginay infère de Strabon que «ces «étendues d'eau stagnante et pérenne» sont situées dans l'espace désigné sous le nom de «Tolossa»». Rappelant les données géomorphologiques données auparavant par L. Bruxelles, il admet cependant «une contradiction au moins apparente (...) entre le texte de Strabon et les réalités de terrain, sauf à considérer que ces «lacs» sont des étendues d'eau artificielles de type «bassin», cette acception du terme *limne* étant globalement très rare en grec (et indétectable dans la Géographie de Strabon), ou sauf à renoncer à l'idée que ces «lacs» aient pu avoir une quelconque réalité sur le terrain (ce qui paraît

12. L'auteur reprend en le développant un argumentaire présenté lors du 58<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, cf. VAGINAY, 2009.

somme toute assez improbable au vu de la clarté et de l'insistance du texte de Strabon sur ce point). L'archéologie nous indique de manière indubitable que Tolossa doit être recherchée dans l'un ou plusieurs des ensembles mis en évidence (Vieille-Toulouse, quartiers Saint-Roch, Guilhémery et Ancely) (...). La géographie et la géomorphologie interdisent que des "étendues d'eau stagnante naturelles" aient jamais pu être situées dans aucun de ces quatre secteurs.» (p. 379). Pour M. Vaginay, enfin, Tolossa serait «une vaste agglomération polycentrique» incluse dans un immense périmètre (de Vieille-Toulouse à Ancely, le long des rives de la Garonne) qui, de fait, permettrait de «trouver une cohérence entre les données archéologiques, la géographie et les sources historiques: les "lacs" seraient bien dans les limites de Tolossa mais hors des espaces urbanisés; leur recherche devrait dans ces conditions être conduite dans des secteurs où la topographie les rend plausibles (le système complexe de tressage de bras de la Garonne)» (p. 380).

### ***P. Thollard (2009)***

L'auteur, dans son ouvrage consacré au livre IV de Strabon, traduit et commenté, consacre un chapitre aux Tectosages et à l'or de Toulouse (p. 191-207). Pour lui, l'ensemble du texte de Strabon dérive de Posidonios et se réfère donc à une réalité de *ca.* – 100 avant notre ère (non actualisée donc par Strabon). Après un développement sur les lieux de culte et la topographie religieuse de Toulouse pré-romaine (p. 201-207), l'auteur aborde la question des «lacs sacrés» (p. 202-203). La traduction qu'il produit l'amène à considérer qu'une partie des lacs est en fait répartie sur le territoire des Tectosages, et que l'épisode de la vente des lacs ne concerne pas les richesses de Toulouse pillées par Caepio (13).

L'auteur choisit de traduire «*limne*» par «lac»; il précise «*Limne* désigne indifféremment des étendues d'eau douce (IV, 1, 11; IV, 3, 3 etc.) ou salées (IV, 1, 6; IV, 1, 8). Dans un cas on traduit par lac et, dans l'autre, par étang. Pour autant, le terme ne désigne pas toute étendue d'eau stagnante (...) il désigne toujours des étendues d'eau conséquentes (...). On ne saurait donc confondre avec de simples marécages pour lesquels Strabon utilise le mot *elos*, d'ailleurs souvent en association avec *limne*, ce qui suffit à marquer la différence (I, 3, 17; VIII, 6, 7; IX, 2, 18; XII, 2, 8 etc.). Dans le cas de Toulouse, les *limnai* doivent être considérées comme des étendues d'eau douce d'une relative importance» (p. 202). Malgré les difficultés soulevées par les *limnai* de Strabon, qui font l'objet d'une discussion critique, l'auteur invite finalement à «revenir à la lettre du texte et à l'existence de vraies étendues d'eau à Toulouse. De ce point de vue, il n'y a aucune nouveauté depuis l'époque de M. Labrousse et si l'on connaît des zones marécageuses qui subsistaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle (...), aucune trace archéologique ne permet de voir là l'emplacement des lacs sacrés mentionnés par Strabon» (p. 203). La traduction que propose l'auteur (14), qui induit le caractère non spécifiquement toulousain d'une partie du récit (p. 34-37), le conduit à ne pas retenir l'idée d'une dualité d'ordre topographique entre le sanctuaire de Toulouse et les lacs sacrés: «le sanctuaire de Toulouse, c'est-à-dire situé à Toulouse (...) devait se présenter sous la forme d'un véritable complexe comportant des enclos et des lacs sacrés» (p. 204). P. Thollard ne se prononce pas sur la localisation dudit complexe.

### ***Le débat actuel au sujet des lacs: position des problèmes...***

Jusqu'à la fin des années 1990, les différents auteurs ont lié la localisation des lacs sacrés à celle de la ville gauloise: l'on postule, *vel plus vel minus*, une unité de lieu. En écho aux positions opposées de Bertrand et Catel, puis Audibert et Montégut, l'on situe les lacs soit à Vieille-Toulouse (mais il ne peut alors s'agir que «lacs» artificiels), soit en plaine, près de la Garonne, sur la commune de Toulouse et au sud de la ville romaine

13. Cf. BOUDARTCHOUK *et alii*, 2006, p. 16, en particulier n. 5.

14. «D'abord les richesses trouvées à Tôlossa (...) étaient déposées soit dans des enclos soit dans des lacs sacrés (...). En revanche (...) comme la contrée est riche en or, qu'elle appartient à une population qui, à la fois, craint les dieux et est peu portée sur le luxe, ils possédaient des trésors en de nombreux points de la *Keltikè*, tout particulièrement dans les lacs qui leur garantissaient l'inviolabilité et où ils ont jeté des lingots d'argent et d'or. (D'ailleurs, lorsque les Romains, devenus maîtres des lieux, vendirent les lacs pour le compte du trésor public, de nombreux acheteurs y trouvèrent des blocs d'argent martelés en forme de meules). À Tôlossa, le sanctuaire était également objet de piété – les habitants de la contrée l'entouraient d'une extraordinaire vénération et, de ce fait, les richesses y surabondaient: foule de gens y portaient des offrandes et nul n'aurait eu l'audace d'y toucher» (p. 35-36).

d'époque impériale (seule zone réputée humide disponible dans le Toulousain). Ces positions, guidées par des considérations archéologiques et géographiques, mettaient peu à profit les textes antiques.

Mais par la suite, un regain d'intérêt pour ces derniers s'est manifesté : réexaminés, traduits à nouveau à plusieurs reprises, ils participent désormais pleinement à l'élaboration des hypothèses et des conjectures concernant l'histoire, la géographie voire la topographie de Toulouse gauloise. C'est surtout le long témoignage de Strabon qui a été sollicité ; des divergences au premier abord mineures dans la traduction, jointes à des considérations historiques, archéologiques, géographiques et géomorphologiques ont conduit à des modèles dirimants et, pour l'essentiel, irréductibles. Pour autant, l'on retrouve, *in fine*, les deux hypothèses posées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle : Toulouse et ses lacs sur les hauteurs (Vieille-Toulouse), ou dans la plaine (quartier Saint-Roch), plus deux variantes : la ville gauloise aurait abandonné la plaine et les lacs pour les hauteurs, ou aurait englobé une grande partie de l'agglomération toulousaine actuelle, Vieille-Toulouse compris. Concernant les *limnai* de Strabon, un débat s'est développé récemment autour de la traduction à adopter ; certains auteurs traduisent non par « lacs » mais par « étangs », voire par une périphrase évitant d'employer le mot « lac ». Car le cœur du problème est toujours là : quelle réalité y a-t-il derrière les *limnai* de Strabon ? Y a-t-il vraiment eu des lacs à Toulouse (ou près de Toulouse), ou ne sont-ce que des étangs, voire des bras morts de la Garonne ? Ou bien, et c'est notre position, Strabon nous a-t-il transmis une information erronée, et/ou le texte est-il corrompu, ce qui rend en grande partie le débat vain (15) ?

### **Peut-on désormais évaluer, et avec quelles méthodes, les « zones humides » du Toulousain à la recherche des *limnai* de Strabon ?**

Ces « lacs » ou – à la rigueur – ces « étangs » Toulousains, (seules traductions qui puissent convenir) (16) constituent une énigme persistante. De nombreuses études ont cherché, on l'a vu, à démontrer leur existence réelle, voire à redécouvrir leur emplacement, sans grand succès jusqu'à présent. Pour arriver à cette fin, l'on a mis à contribution, jusqu'à très récemment, des disciplines variées, maniées avec plus ou moins de réussite. En revanche, il manquait encore une étude géomorphologique thématique d'ensemble, ainsi qu'une analyse critique des documents modernes régulièrement cités en appui au témoignage de Strabon. Nous livrons ici les premiers éléments de ces deux enquêtes.

#### ***Observations de terrain et cartographie dérivée existante (J.-L. B., H. M.)***

L'examen détaillé des diverses sources utilisées jusqu'à présent (y compris malheureusement dans les publications récentes) pour établir une cartographie lacustre toulousaine, montre qu'aucune de celles-ci n'est pertinente pour la période considérée, alors que nombre d'entre elles sont par ailleurs erronées.

*Aux origines : les travaux de Gaston Astre et la caractérisation progressive d'une « terre humide très noire des étangs » (1953-1962).*

15. Surtout si, comme nous le pensons, la ville gauloise puis républicaine se situe bien sur le site de Vieille-Toulouse. Cf. BOUDARTCHOUK, GARDES, QUANTIN, 2001 ; BOUDARTCHOUK, GARDES 2006 ; BOUDARTCHOUK et alii 2006.

16. « Marais » n'est pas pertinent au regard du texte ; « marécage » ou « mare » encore moins.

Pour le sens de *limne*, outre le T.L.G., cf. par exemple s.v. C. ALEXANDRE, *Dictionnaire Grec-Français, composé sur un nouveau plan (...)*, onzième édition entièrement refondue par l'auteur et considérablement augmentée, dixième tirage, Paris, librairie Hachette, 1863, 1632 p. ; A. BAILLY, *Dictionnaire Grec-Français*, rédigé avec le concours de E. Egger, édition revue par L. Séchan et P. Chantraine [16<sup>e</sup> édition, 1950], Paris, librairie Hachette, 1952, 2200 p. ; A. CHASSANG, *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Garnier frères, 1878, 1003 p. ; E. PESSONNEAUX, *Dictionnaire Grec-Français (...)*, vingt-sixième édition revue et corrigée, Paris, librairie E. Belin, 1944, 1604 p. ; J. PLANCHE, *Dictionnaire Grec-Français*, composé sur l'ouvrage intitulé « Thesaurus Linguae Graecae » de Henri ÉTIENNE (...), troisième édition revue et corrigée, Paris, le Normant père, 1824, 1257 p. ; H.G. LIDDELL, R. SCOTT, H. STUART JONES, *A Greck-english lexicon*, Oxford, 1973, XLV, 2042 et 153 p. ; F. MONTANARI, *Vocabolario della lingua greca*, Turin, 1995, 2298 p. Pour la traduction grecque de « lac » et « étang », cf. par exemple s.v. C. ALEXANDRE, J. PLANCHE, DEFAUCONPRET, *Dictionnaire Français-Grec, composé sur le plan des meilleurs dictionnaires Français-Latin (...)*, Paris, librairie Hachette, 1930, 1014 p. ; G. OZANEUX, *Nouveau dictionnaire Français-Grec (...)*, quatrième édition revue et corrigée, Paris, librairie L. Hachette, 1863, 1204 p. ; L. FEUILLET, *Lexique Français-Grec*, quatrième édition, Paris, librairie E. Belin, 1897, 484 p.

**1953:** la «terre noire du Férétra»

À l'occasion de la lecture de plusieurs coupes de terrain dans le quartier Saint-Roch, l'auteur (1953, p. 270-271) définit un horizon «tn» (pour: «terre noire du Férétra»), situé stratigraphiquement sous le «cailloutis supérieur de Saint-Roch» et sur le «limon gris du Férétra». Cet horizon «tn» est par exemple, ponctuellement, décrit ainsi: «ancienne dépression, pleine de terre noire (limon brun noir très humique), renferme des amphores cassées et couchées (...)». Plus loin (p. 276), l'auteur livre son interprétation de ladite «terre noire»: «En lentille au sommet du limon gris ou ravinant sa masse, elle indique un paysage de dépressions marécageuses, de fossés, de ruisseaux, dans lesquels se déposait cette vase très noire, chargée d'humus, renfermant parfois une sorte de tourbe, voire des morceaux de bois en cours de lignitisation. Ainsi un petit marais, d'une cinquantaine de mètres de diamètre, s'étendait peu au S du passage à niveau du chemin de Saint-Roch: une épaisseur de 0,40 m de terre noire en témoigne (...). Cette terre prend part, évidemment, à la couche archéologique. Ses objets gallo-romains pourraient être un peu plus récents que ceux du limon gris, puisqu'à la surface de ce limon. Avec des ossements d'animaux domestiques, on y recueille des amphores italiennes, des *tegulae*, des *imbrices*, des poteries vulgaires, brisées et toujours couchées (sédimentation normale en milieu de vase liquide)». Pour illustrer son propos, l'auteur donne le croquis d'une coupe où ce qui apparaît, dans le contexte archéologique local de Saint-Roch, comme une banale cavité comblée de limon au fond de laquelle se trouve une amphore couchée et du mobilier céramique, est interprété comme un «ruisseau gallo-romain du Calvaire, rempli par la terre noire du Férétra».

**1954:** «le limon humique très noir» de la «zone suburbaine vers le Lauragais»

Poursuivant son raisonnement entamé l'année précédente, l'auteur écrit: «Des mares ont persisté, qui se comblaient de sédiments en très forte proportion organique, comme en donne une abondante végétation aquatique: c'est le terme ultime de l'évolution du limon jaune, avant le remblayement artificiel du XX<sup>e</sup> siècle qui est venu régulariser la surface urbaine. De ces mares à limon noir, nous avons vu la preuve en un grand nombre de lieux (...). Une certaine réserve d'eaux régnait dans ces régions de l'immédiate campagne toulousaine (...). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des petits étangs ou de grandes flaques existaient encore du côté de la rue du Japon (p. 286-288)».

**1962:** la «terre humique très noire des étangs» des «terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse»

L'auteur décrit, comme un horizon bien spécifique «La terre humique très noire des étangs (...) en amas localisés, précis. C'est la terre humique très noire, grasse, aussi sombre que du jayet ou du bitume. Limon de marais, à matière organique bien abondante, fine et de composition homogène, sans apport extérieur grossier. Des mares, des étangs existaient, à végétation aquatique assez dense. Conséquence de méandres délaissés, de cuvettes tourbillonnaires abandonnées par la Garonne (...). Avec les zones suburbaines des Récollets et du Lauragais nous en découvrîmes des exemples, figés de manière évidente dans le sous-sol: étangs du Férétra, Crampel, Monplaisir etc. Ici, avec les abords immédiats de la Cité - mais avec ces abords seulement - nous avons décelé l'étang terminal du Sauzat, l'étang Deville, l'étang du Taur, celui-ci vaste et profond, possédant même une tourbe presque ligniteuse. Ils ont dû prendre naissance dans le Pléistocène terminal et ont persisté dans la Proto-histoire et l'Antiquité, certains même dans les temps historiques, avant le colmatage final (p. 54-55)».

*La carte de Michel Labrousse (1968)*

Récemment, la quête sur le terrain des lacs sacrés des Tectosages s'est nourrie principalement de la carte géomorphologique de M. Labrousse (1968, p. 38, fig. 1) intitulée «le paysage primitif des environs de Toulouse», où figurent six «anciens marais» reportés d'après les renseignements d'ordre géologique ou géographique de G. Astre (1953, 1954, 1962): deux au nord et quatre au sud de la ville romaine. M. Labrousse, en bonne méthode, n'établit pas de corrélation entre les marais figurant sur sa carte géomorphologique et les lacs sacrés des Tectosages.

Sur cette carte, du nord vers le sud, nous trouvons:

[1.] Rue du Taur, ancienne Maison des étudiantes, actuellement au nord de l'annexe de l'Université de Toulouse II.

Ce point a pour origine une observation de G. Astre faite en octobre 1934 et publiée en 1962 (ASTRE 1962, p. 48-49): «Il y a là 6 mètres d'épaisseur d'une formation naturelle (...) terre noire très humique, fine et homogène. L'influence humaine se répartit différemment suivant les tranches superposées: dans la supérieure

(de 0 à 1,9 m), des restes d'ossements témoignent d'un ancien lieu de sépulture, mais pas très dense ; dans la moyenne (de 1,9 m à 3,5 m de profondeur), des fragments de mortiers et de bâtis se montrent en désordre ; dans l'inférieure, de menus débris de briques, assez épais à diverses hauteurs, laissent penser à des petits fragments lentement descendus dans une vase un peu molle. À la base de cette terre noire très riche en matière organique, se trouve une couche de tourbe grossière, à substance végétale encore reconnaissable à sa structure fibreuse. Épaisse de 0,8 m, elle repose, à la profondeur d'environ 6 m, sur l'alluvion caillouteuse. Sans aucun doute, une mare de quelque importance occupait jadis ce lieu : les 6 m d'épaisseur du dépôt fin qui s'y accumula témoignent de sa longue durée. Nommons-le l'étang du Taur. Il ne serait pas déraisonnable de le considérer comme un emplacement possible pour l'Étang sacré auquel se rattache la légende de l'or Gaulois de Toulouse». Mais, selon l'auteur, cet «étang du Taur» ne se développait pas jusque sous la place Saint-Sernin, pourtant très proche ; il en vient cependant à expliquer la légende du lac de Saint-Sernin par l'existence d'une «tradition populaire, vague et floue, mais conservant confusément le souvenir d'antiques flaques d'eau, comme celle dont nous venons de déceler l'existence» (p. 49). Bien sûr, «l'étang du Taur» correspond en réalité à une section du fossé médiéval entourant Saint-Sernin.

**[2.] Rue Deville, intersection avec la rue du Collège de Foix.**

En 1927, G. Astre (1962 p. 46-47) observe en coupe une «terre noire extrêmement humique, presque bourbeuse, sauf une traînée de sable et, vers la base, quelques rares galets épars. Sédiment naturel (sans la moindre parcelle de briques ni de poteries), résultant du colmatage d'un ancien marais ou vaste fossé, à végétation abondante. Épaisseur : 1,20 m.». Il nomme cette formation, (pourtant linéaire selon la fig. 11 de la p. 46), ainsi que le «sol historique» sous-jacent (lui aussi linéaire et ne comblant en apparence aucune dépression,) «étang Deville» et conclut que «cela aboutit à un total de 1,7 à 2 m pour les dépôts de ce marais».

En réalité, s'il ne s'agit pas d'un simple remblai, d'une fosse ou d'un petit fossé, ce pourrait être le point d'eau de «*La Saulad*» (17), attesté dans les premiers actes de donation de maisons et jardins aux Dominicains dans les années 1220-30. Cette «saoula» constituait, sur une cinquantaine de mètres, un élargissement du fossé qui longeait le rempart antique, environ une vingtaine de mètres au devant.

**[3.] Devant la Porte Narbonnaise**

Place extérieure Saint-Michel, au débouché de la grand-rue Saint-Michel, G. Astre décrit en coupe une formation qu'il baptise «étang terminal du Sauzat» (1962, p. 27-32) : «l'alluvion de galets a été si profondément déblayée, creusée, que, seules, des tranchées importantes peuvent l'atteindre, au-dessous de -3,5 à -4 m. Ce que l'on voit entre la surface et cette profondeur de -3,5 m, c'est une terre à peine limoneuse noire, fine, homogène sur toute sa tranche, riche en matière humique : certainement, formation vaseuse de marais ou d'étangs» (p. 27). La profondeur reconnue à cet «étang» par l'auteur varie de 1,3 à 3 m. Plus loin, G. Astre envisage qu'il s'agisse, au moins pour partie, d'une «vasque naturelle utilisée, peut-être aménagée comme réservoir pour les fossés. Par le tracé approximatif de l'actuelle rue des Trente-Six Ponts, le cours du Sauzat ou Sauzat, qui consistait surtout en une suite de marécages (...) y aboutissait. Il paraît logique de désigner ladite collection aquatique sous le nom d'étang terminal du Sauzat (...). Cette terre noire résulte (...) d'une sédimentation marécageuse spontanée. Elle ne rentre pas dans le cadre du sol historique. Mais sa partie supérieure recèle des débris de poterie, fort petits, lentement enfoncés dans une vase assez meuble» (p. 28).

Or, alors que la documentation textuelle est très abondante pour le secteur, aucun texte, depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle, ne mentionne de marais, d'étang ou de lac à cet endroit. Il y existait toutefois effectivement une surface d'eau non négligeable du fait du fossé du rempart qui était réalimenté ici par le ruisseau du Sauzat. Un diagnostic archéologique mené en 1994 (responsable : G. Peyre) a permis d'observer la jonction du Sauzat et du grand fossé d'enceinte, de 15 à 18 m de large et profond de 7 m, creusé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Un peu à l'extérieur, de 15 à 20 m, se situe le fossé extérieur des lices attesté au XIII<sup>e</sup> siècle, d'une profondeur de 2,5 à 3 m et alimenté en eau par le Sauzat ; il se combla progressivement par abandon. Les observations de G. Astre sont en fait relatives à ces dispositifs.

**[4.] Quartier Monplaisir :**

Pièce d'eau actuellement disparue, mais postérieure à 1752 : le plan de détail de Mondrian dressé cette année-là, ne montre que des terres cultivées à cet emplacement. La pièce d'eau apparaît en revanche sur les

---

17. Cf. J. DOUJAT, *Dictionari Moundi. Dictionnaire de la langue Toulousaine*, Toulouse, 1895, s.v. «saoula».

plans Dupain-Triel et Delalande (1772), Chalmandrier (1774), Saget (1777). Elle disparaît avant 1808, date de la réalisation du plan Pommian. Il s'agit probablement d'une zone d'extraction de matériaux liée à une briqueterie et remplie d'eau, puis progressivement colmatée.

**[5.] Nord du quartier du Busca :**

Pièce d'eau disparue figurant, près du tènement de Benèche, sur le plan Dupain-Triel et Delalande (1772) et Chalmandrier (1774). Il s'agit d'une fosse d'extraction de matériaux (graviers et galets) creusée en 1752-1753, pour l'aménagement du «grand rond», et comblée avant 1790.

**[6.] Quartier du Pont des Demoiselles :**

Deux coupes ont été observées par G. Astre ; du nord au sud :

- «en 1928 (...) le long de l'allée des Demoiselles», l'auteur relève dans une coupe une couche, appelée (f), de 0,40 m d'épaisseur, apparue à env. -0,55 m de profondeur et composée d'«argile sableuse, fortement humique, très noire, avec quelques débris de poterie», interprétée comme résultant d'un «milieu humide et très riche en matière organique, boues d'eaux stagnantes» (1954, p. 282). Cette formation sera ultérieurement (1962) qualifiée par l'auteur d'«étang de Monplaisir».

- Avenue Crampel, en direction du Canal du Midi, «peu avant la rue Bertrand-Gril» l'auteur remarque «[à -1 m], limons marécageux, noirs, très humiques 2, 20 m, soit jusque vers -3 m environ. (...) Dans cette portion le caractère à noter pour les limons, c'est que leur partie moyenne et supérieure est extrêmement humique, très noire, impliquant un dépôt au sein de marécages permanents, avec abondante végétation aquatique. Pendant très longtemps un étang ou un marais a existé en ce lieu. Comme le limon noir qui en témoigne est directement recouvert par le remblai apporté en 1683 (...) on peut penser que cet étang, plus ou moins colmaté, se maintenait encore dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, au moins sous forme de flaques marécageuses au voisinage du chemin (...). Cet étang Crampel a dû être l'un des plus durables et des plus importants du pays » (1954, p. 275-277).

Mais l'«étang Crampel» demeure inconnu de toute documentation ancienne. Compte tenu de sa position, il pourrait s'agir de l'apparition en coupe d'un ancien cours du Sauzat, canalisé, voire de travaux liés au canal du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Les cartes de Pierre Moret (2001-2008)*

La carte de M. Labrousse a été ultérieurement reproduite de manière anastatique (Wolff et *alii* 1974, p. 9), puis pour partie reprise et enrichie (Moret 2001, p. 21 ; Pailler et *alii* 2002, p. 40, fig. 2 [par P. Moret et A. Muller] ; Arcelin et Brunaux 2003, p. 111, fig. 63, [d'après P. Moret] ; Moret 2008, p. 225). Les «anciens marais» retenus par M. Labrousse y figurent toujours, avec d'autres ; cependant désormais ces éléments sont clairement associés à la topographie antique. Il en est ainsi de la carte légendée : «Les sites des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. au sud de Toulouse» (Moret 2008, p. 225). Elle comprend 9 «étangs ou mares», à savoir :

1. «Étang» : pièce d'eau apparaissant sur les plans Carla de Puylauron (1777) ainsi que Dupain-Triel et Delalande (1772). Il s'agit en fait d'un bassin d'agrément construit vers 1700 dans le parc du château de Monplaisir ; il est alimenté par un canal (non retenu par M. Labrousse, ni par G. Astre).

2. «Étang», ou «marécage ou étang» pour G. Astre : pièce d'eau aux contours irréguliers (cf. M. Labrousse n°4).

3. «Étang», ou «marécage ou étang» pour G. Astre : pièce d'eau (cf. M. Labrousse n°5).

4. «Étang» ou «marécage ou étang» pour G. Astre : pièce d'eau aux contours irréguliers (non retenu par M. Labrousse). Les anciens plans et matrices cadastrales de Toulouse (de 1478 à 1680) ne mentionnent aucune étendue d'eau ou de marais à cet endroit jusque et y compris dans le plan Mondrian (1752) (18), pourtant très précis. Une modeste pièce d'eau de forme irrégulière apparaît sur le coté d'une terre en labour, en bordure du chemin de Montplaisir, sur les Plans Chalmandrier, de Brienne et Puylauron (de 1768 à 1777) ; elle a disparu sur les plans de Pomian (1808) et de Vitry (1815).

5. «étang terminal du Sauzat» : observation en coupe de G. Astre (cf. M. Labrousse n° 3).

6. «Lac de Saint-Jean», toponyme moderne (non retenu par M. Labrousse et mal localisé par B. Dusan, 1866-67, suivi par P. Moret 2008, p. 311). La pièce d'eau (un lavoir) figure sur le plan Dupain-Triel et Delalande (immédiatement au sud-ouest du point n° 3 ci-dessus) ainsi que le plan Chalmandrier. À cet endroit se trouvait

depuis le XII<sup>e</sup> siècle une propriété des Hospitaliers dite le «Clos de Saint-Jean». Affecté un temps au prieuré de Roncevaux (entre 1200 et 1300), le domaine accueillait les pèlerins (19). Le cadastre de Saint-Étienne (hors la ville) de 1478 indique le lieu (*ad locus*) de Saint-Jean. Une mauvaise transcription transforma le «*locus*» en «*lacus*» à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle seulement. Les anciens plans et matrices cadastrales de Toulouse (de 1478 à 1680) ne mentionnent aucune étendue d'eau ou de marais à cet endroit. Vers 1665, le propriétaire du château du Busca fit construire une prise d'eau ou lavoir, près du carrefour situé à l'entrée de l'allée menant à la résidence. Cet aménagement utilitaire semble avoir subsisté jusque vers 1845.

7/8. «Étangs de Monplaisir» ou, selon G. Astre d'une part l'«étang Crampel» et d'autre part la «mare (...) le long de l'allée des Demoiselles», ultérieurement appelée par lui «étang Monplaisir» (20) (cf. M. Labrousse n° 6).

9. «Mare de la rue du Taur» ou «étang du Taur» pour G. Astre (cf. M. Labrousse n° 1).

#### *Bilan :*

Les travaux de G. Astre, pionniers dans la région toulousaine, reposent notamment sur une grande quantité d'observations ponctuelles, réalisées à l'occasion de tranchées générées par des travaux urbains. Outre les nombreux pièges que réservent la lecture des coupes stratigraphiques dans ces conditions, bien connus des archéologues, G. Astre était tributaire des connaissances archéologiques et géomorphologiques de son époque. S'il ne s'agit pas de mettre en doute la réalité des observations effectuées, force est de constater que les interprétations mises en avant apparaissent en décalage avec les documents graphiques, lorsqu'ils sont fournis, ainsi qu'avec les données historiques, lorsqu'elles sont présentes. Ce qu'il faut bien appeler une dérive interprétative s'accroît au fil des temps (1953-1962) : des formations très diverses sont baptisées, parfois a posteriori, «étangs», et leur antiquité suggérée avec des arguments parfois surprenants. Concernant la problématique qui nous intéresse, rien, au regard des standards actuels de la géologie et de la géomorphologie, ne peut être retenu des importants travaux de G. Astre. C'est ce qu'avait déjà bien vu M. Labrousse lorsqu'il réalisa en 1968, avec M. Vidal, sa carte fondatrice.

Les enrichissements (2001-2008) mettent à contribution, de manière plus systématique que ne l'avait fait G. Astre, les cartes toulousaines du XVIII<sup>e</sup> siècle où figurent effectivement, au sud de la ville, des pièces d'eau ; il s'agit cependant à l'évidence d'aménagements artificiels (contours réguliers) et/ou d'excavations récentes remplies d'eau (contours polylobés) qui ne peuvent en aucune manière être mises en relation avec la topographie antique (21). En conclusion, en l'état actuel de nos connaissances, établir à partir d'observations ou de cartes anciennes une cartographie des zones humides de l'antiquité dans le but de localiser les «*limnai*» de Strabon n'est tout simplement pas envisageable. Pour autant, un premier diagnostic peut être établi grâce à une approche géomorphologique.

#### ***De la présence de lacs en toulousain : une première approche géomorphologique (L. B.)***

S'il existe un doute sur la traduction la plus appropriée (lac, semble-t-il) du terme «*limne*» dans le texte ancien qui nous occupe, la géologie et la géomorphologie s'accordent en revanche pour caractériser le Midi toulousain comme une région peu favorable à la formation de véritables lacs (fig. 1). Quelques définitions s'imposent (22). Ainsi un lac est considéré comme une vaste étendue d'eau douce entourée de terre. Son origine est généralement d'ordre tectonique (fossé d'effondrement), volcanique (cratère ou barrage) ou

19. P. OURLIAC et A.-M. MAGNOU, *Cartulaire de Lézat*, éd. C.T.H.S., 1986, voir actes du Prieuré Saint-Antoine de Toulouse concernant le «Prior de la domus de Ronces Valles». Également, cf. A.N., J 324,5, en février 1207: «*ante locus Sancti Johanni*» et A.M. Toulouse, CC 18, Saint-Étienne, en 1478: «*al loc de Sant Johan*».

20. La note n° 76 de MORET, 2008, est sans objet à la lecture de ASTRE 1954, p. 282.

21. Malgré MORET 2008, p. 211, il en est de même, près de la porte sud de la ville, pour les toponymes *nauza* (= noue, prairie grasse, au débouché du Sauzat) et *palutz* (dans le contexte de la *Chanson de la croisade albigeoise*, terme choisi en fonction de la nécessité de la rime et désignant ici la terre fangeuse au bord du fossé).

22. Sélection des définitions extraites de dictionnaires de langue: J.-L. Boudartchouk.

d'origine morphoclimatique (surcreusement glaciaire, moraine) (23). La région de Toulouse ne correspond à aucun de ces cas. D'autres étendues d'eau peuvent alors être invoquées comme, par ordre décroissant d'importance, des étangs (24), des marais (25) ou des mares (26), sans que l'on préjuge ici de la pertinence de leur emploi au regard du sens du texte.

### *En Midi toulousain*

La topographie et la lithologie conditionnent la présence de lacs. Autour de Toulouse, on distingue les coteaux molassiques et les terrasses alluviales de la Garonne qui forment plusieurs paliers étagés dans le paysage. Si les molasses peuvent être suffisamment imperméables pour maintenir un plan d'eau en surface, elles sont en revanche très sensibles à l'érosion. Le déversoir d'un éventuel lac serait aisément entaillé par l'érosion et la vallée retrouverait assez rapidement un profil régularisé. Localement, la présence de bancs calcaires, comme celui qui arme le gué du Bazacle, pourrait fermer une éventuelle dépression topographique. Cependant, ce type de dispositif morphologique est inconnu dans ce secteur. Les affleurements de molasse y sous-tendent plutôt des coteaux escarpés, très découpés par le réseau hydrographique.

Les terrasses alluviales anciennes sont également peu favorables à la formation de lacs. Bien que marquées par des traces d'hydromorphie temporaire, la formation graveleuse assure le drainage de l'essentiel des eaux de surface, même pour les niveaux anciens, altérés et partiellement colmatés par l'argile. Tout au plus quelques petits plans d'eau locaux peuvent se former et persister plusieurs semaines après les épisodes pluvieux les plus importants. La topographie du toit des terrasses forme en outre une succession de surfaces sub-horizontales et ne dessinent en aucun cas de grandes dépressions fermées. Seuls des paléo-chenaux de quelques mètres de large sur plusieurs dizaines de mètres de long ont pu constituer des plans d'eau mais ils étaient pour la plupart déjà largement colmatés à la période antique.

Enfin, la basse plaine de la Garonne est la plus à même de receler des plans d'eau dont certains ont pu être permanents. La mobilité du lit de la Garonne pendant tout l'Holocène se caractérise par l'abandon successif d'anciens tronçons de lit mineur. Ainsi, plusieurs paléo-chenaux ont existé à différentes périodes. Dans les environs immédiats de Toulouse, ils sont essentiellement localisés à l'intérieur du coude de la Garonne (au sud et à l'ouest de Saint-Cyprien) et en rive droite entre les amidonniers, les Sept Deniers et les Minimes. Latéralement, des zones de marécages, isolées du lit du fleuve par des levées (digues naturelles), ont pu coexister. Peu profondes, elles sont dues à la remontée temporaire de la nappe phréatique en période de hautes eaux. En rive droite de la Garonne, le secteur situé entre Empalot et Saint-Michel présente ces caractéristiques topographiques.

En dépit des nombreuses opérations archéologiques menées dans ce secteur, aucun témoignage de l'existence de lacs n'a été rapporté. Les études géomorphologiques, si elles ont régulièrement mis en évidence des problèmes de drainage des sols, n'ont en revanche jamais recoupé de séquence pouvant effectivement traduire l'existence de grands plans d'eau permanents.

---

23. Quelques définitions usuelles de « lac » : « grande étendue d'eau entourée par des terres », cf. INSTITUT DE FRANCE, *Dictionnaire de l'Académie Française*, septième édition, 2 vol., Paris, Firmin-Didot, 1878 ; « grand espace d'eau qui se trouve enclavé dans les terres », cf. E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, 5 vol., Paris, 1873 ; « nom que l'on donne à des amas d'eau dormante, douce ou salée, d'une étendue plus ou moins considérable, qui se trouvent dans le milieu des continents, et pour l'ordinaire dans le voisinage des grandes chaînes de montagnes », cf. M. BESCHERELLE (aîné), *Dictionnaire national, ou dictionnaire universel de la langue française*, 2 vol., Paris, Garnier, 1879 ; « grande étendue naturelle d'eau douce, ou parfois salée, plus ou moins profonde, entourée de terre de tous côtés », cf. *Grand Larousse de la langue française* en six volumes, Paris, 1973 ; « grande nappe naturelle d'eau douce ou (plus rarement) salée, à l'intérieur des terres » cf. P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1980, s.v.

24. Étang : « grand amas d'eau retenu par une chaussée, et dans lequel on nourrit du poisson », cf. *Dictionnaire de l'Académie Française* ; « amas d'eau rendue stagnante par la direction du terrain ou des écluses », cf. E. LITTRÉ ; « grand amas d'eau sans cours dans les terres » ; « grand amas d'eau retenu par une chaussée et dans lequel on nourrit des poissons », cf. M. BESCHERELLE ; « étendue d'eau peu profonde, entourée de bords qui en arrêtent l'écoulement », cf. *Grand Larousse de la langue française* en six volumes, Paris, 1973 ; « étendue d'eau reposant dans une cuvette à fond imperméable et généralement moins vaste, moins profonde que le lac », cf. P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1980.

25. Marais : « nappe d'eau stagnante et de faible épaisseur, recouvrant des terrains dont le sol, imperméable, est partiellement recouvert d'une végétation particulière », cf. *Grand Larousse de la langue française* en six volumes, Paris, 1973 ; « nappe d'eau stagnante généralement peu profonde recouvrant un terrain détrempé, et partiellement envahie par la végétation » cf. P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1980.

26. Mare : « petite nappe d'eau dormante », cf. *Grand Larousse de la langue française* en six volumes, Paris, 1973 ; « nappe d'eau peu profonde qui stagne dans une excavation naturelle ou artificielle, en général de manière permanente » cf. P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1980.

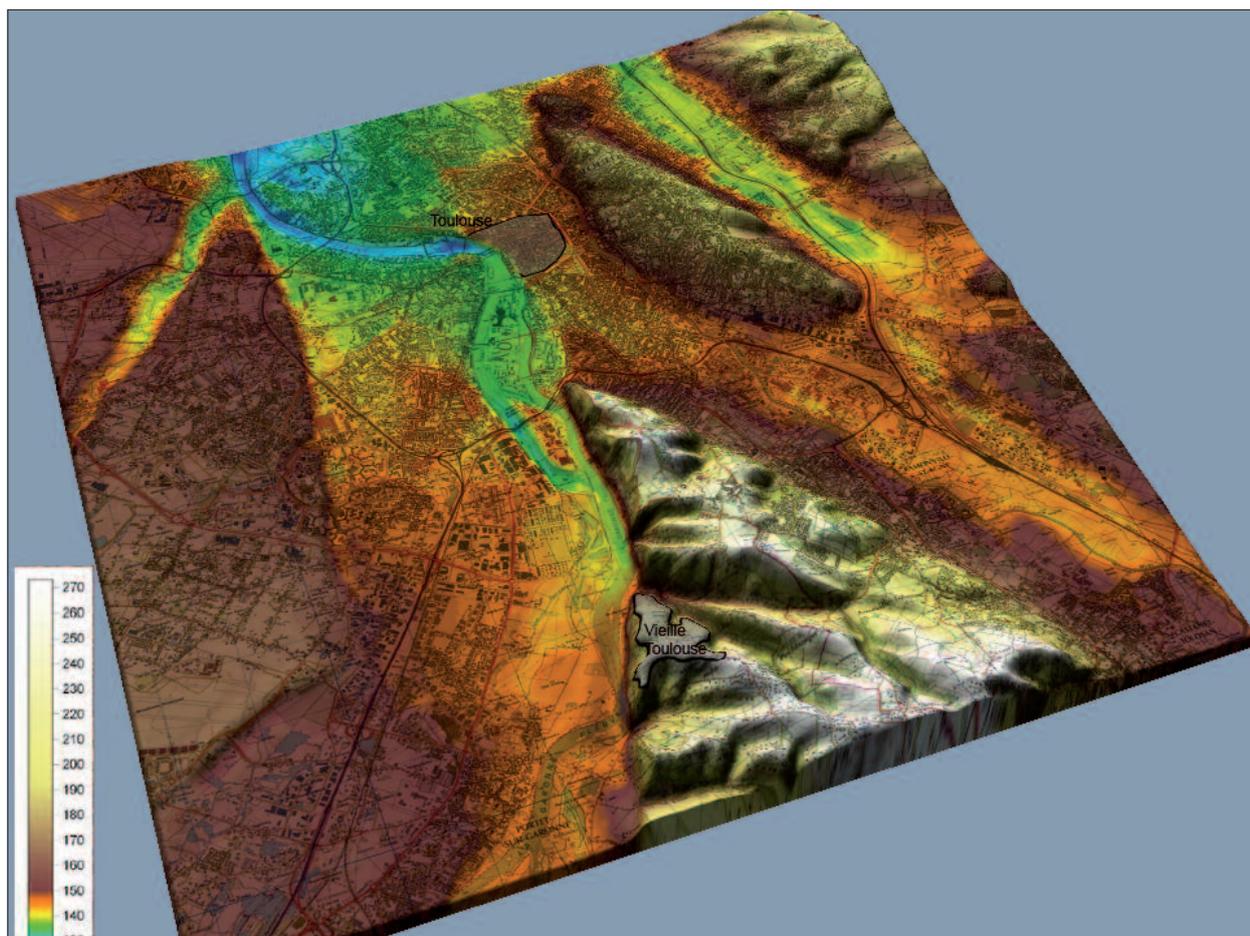


Fig. 1. CARTE HYSOMÉTRIQUE DES ENVIRONS DE TOULOUSE. *M.N.T. Laurent Bruxelles.*

### *Au sud de Toulouse*

Entre Toulouse et Saint-Roch, une zone déprimée est parcourue par le ruisseau du Sauzat. Appelée la dépression des Récollets, elle est caractérisée par un mauvais drainage et, dans sa partie basse, par des sols temporairement engorgés. Néanmoins, si ces zones humides peuvent être ennoyées par les apports du Sauzat et par la remontée de la nappe phréatique, rien n'indique ici aussi l'existence de plans d'eau permanents.

Sur la bordure sud de cette dépression, une fouille archéologique réalisée rue Aristide Briand (27) a révélé l'existence d'un petit niveau tourbeux associé à une malacofaune dont certains individus ont un habitat aquatique. Cependant celle-ci a été observée au fond d'une petite dépression du substrat, profonde de quelques décimètres seulement et qui correspond plus à une mare qu'à un lac. La présence dans le même niveau d'escargots terrestres et aquatiques confirme d'ailleurs l'influence des berges toutes proches. En outre, ce niveau était scellé par des colluvions remaniant du matériel archéologique d'époques variées allant jusqu'à la période moderne.

27. Responsable : Frédéric Veyssièrre, Inrap.

*À Vieille-Toulouse*

Le site de Vieille-Toulouse est un site de hauteur positionné au sommet d'éperons molassiques. Depuis le début du Quaternaire, le substrat est entaillé par le réseau hydrographique qui y a creusé de profondes combes. Ces dernières se sont formées par érosion régressive depuis l'aval en direction de l'amont. À chaque fois que la Garonne a quelque peu incisé son lit, une vague d'érosion s'est initiée et s'est décalée vers l'amont. Ainsi, les coteaux molassiques sont caractérisés par une série de longues crêtes qui sous-tendent un aplanissement de la fin du Tertiaire, séparées par des vallons creusés tout au long du Quaternaire. Ces formes en creux ont toujours été ouvertes vers l'aval et n'ont jamais pu, du fait de leur genèse par érosion régressive, constituer une dépression fermée susceptible de contenir un lac.

La topographie actuelle du site de Vieille-Toulouse qui, rappelons-le, domine le paysage, a donc été acquise assez tôt au cours du Quaternaire. L'évolution géomorphologique s'est surtout concentrée dans le fond des vallons et sur leurs versants qui ont continué à reculer jusqu'à nos jours. Ainsi, hormis la limite ouest soumise au sapement de la Garonne, on peut donc affirmer que la topographie de Vieille-Toulouse à l'époque protohistorique était très comparable à celle que nous connaissons actuellement.

Dans ce contexte topographique et compte-tenu de la nature du substrat molassique, il est donc très difficile d'imaginer qu'il ait pu exister à cette époque des lacs sur le site de Vieille-Toulouse. Dans ce secteur, seuls des aménagements anthropiques sont susceptibles de créer des retenues d'eau qui du coup ne correspondent plus à la définition d'un lac.

**«Zones humides» au sud de Toulouse: l'approche archivistique (H. M.)***Le Sauzat*

Étymologiquement, «Sauzat» désigne le lieu où poussent des saules (28).

À l'origine, le Sauzat toulousain est un ruisseau (*rigole* ou *goutte*) d'origine naturelle qui prenait sa source sur le flanc ouest des coteaux de Montaudran, au nord-est de Lespinet et aboutissait dans le fossé de la cité, au pied du Château Narbonnais. Des bosquets (ou «sausais») jalonnaient son cours. Ce tracé se suit dans la topographie actuelle depuis le bas de la rue de Venasque par la rue de la Butte, est interrompu par la voie ferrée, reprend rue de la Cale, continue par la rue du Midi après le canal, la rue Léo-Lagrange et enfin celle des Trente-Six-Ponts.

Les premières mentions de ce ruisseau remontent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La source apparaît dans un acte de 1182 «*ad matrem sausati*» en confront de vignes appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (29). Le ruisseau est aussi cité dans plusieurs autres actes de même origine, entre 1190 et 1210, dans le secteur nord du quartier actuel du Busca: «*ad Sausat*» (30). Un chemin dit «*de Sauzato*» le double. Ce n'est qu'à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que des travaux de voirie le transforment en fossé-mayral qui sert à recueillir les eaux de nombreux petits fossés (31). Dans sa partie la plus occidentale, entre la ville et le domaine du Busca, le chemin desservait beaucoup de parcelles plantées en jardins, vignes et vergers. Le ruisseau est canalisé sur le côté nord de la voie et franchi par des ponceaux qui permettaient aux particuliers d'accéder à leurs propriétés (32); c'est l'origine du nom actuel de la rue, appelée dans un premier temps «des Vingt-Six-Ponts» (dès 1641 et sur le plan général de la ville de 1680) puis très vite «des Trente-Six-Ponts».

Dans les actes de la période médiévale, essentiellement tirés des archives de Saint-Étienne et de Malte pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles puis dans les différents cadastres de la ville pour les capitoulats de Saint-Étienne, Saint-Barthélémy, et de la Dalbade hors la ville (1478, 1550, 1571 et 1680) il n'est jamais fait mention d'étendues d'eau, de flaques ou de marais dans ce secteur. C'est également ce que montrent les plans généraux ou partiels jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (y compris le plan Mondran de 1752). A contrario, trois cartes (33), celles de

28. Voir pour ces formes *la Toponymie gasconne* de Bénédicte et Jean-Jacques FÉNIÉ, éd. Sud-Ouest, Bordeaux, 1992; *Les noms de lieux du Tarn* d'E. NÈGRE aux éd. Éché, Toulouse, 1986; *Dictionnaire Occitan-Français* de L. ALIBERT, Institut d'étudis occitans, Toulouse, 1966.

29. A.D. Haute-Garonne, H Malte, 1, 29, 1182; 3, 189, nd; 58, non coté, avril 1203.

30. A.D. Haute-Garonne, H Malte, 12, 94 (entre 1190 et 1210).

31. A.M. Toulouse, II 74: P.V. de réparations nécessaires en divers endroits dont rue du Sauzat, Montaudran..., en date du 21 février 1599.

32. A. M. Toulouse DD 136: 1640-1788, liasse de 42 pièces sur les travaux d'assainissement de divers ruisseaux dont le Sauzat.

33. A.M. Toulouse, II 709, 686, 684, 685.

Chalmandrier (1766), de Dupin-Triel (1772) et de Carla de Puilauron (1774) indiquent deux petites pièces apparemment en eau à Montplaisir (au milieu de champs) et au bord du chemin dit du Corps de Garde, juste au nord du domaine du Busca. La deuxième n'apparaît plus dès le plan Saget (1777) (34) et la première n'est pas dessinée, ni sur le plan Pomian (1808), ni sur les documents postérieurs (35). Compte tenu de la bonne précision de tous ces plans, on peut en déduire que ces pièces d'eau n'ont eu qu'une existence limitée et ne peuvent avoir été des reliquats d'étangs ou de zones marécageuses existantes pendant l'Antiquité.

#### *Les zones humides avant le XV<sup>e</sup> siècle*

Les terres situées au sud de Toulouse, entre Garonne, Pech David et Montaudran (quartiers Saint-Michel, Récollets, Saint-Roch, Busca,...) sont documentées à partir du XII<sup>e</sup> siècle (36).

La mise en valeur par grands blocs de terre, sous la forme de «condamines» (par exemple de Saint-Étienne, d'Urset de Limoges, de Saint-Jean, des Toulouse, de Barbe d'orge...) paraît être la règle. Dans la toponymie de cette époque, ou à l'occasion de la description des limites de propriété, on note l'importance des hydronymes: «aiguières», «roselières», «gourgue», «nauze», «sauze», et surtout de nombreuses mentions de ruisseau, fossé, fossé-mère qui limitent les «condamines» ou de plus modestes propriétés. Plusieurs résurgences naturelles, plus tard aménagées et mentionnées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, sont près du fleuve (*font de Galoys, de la Gourgue* ou *de Calais*). À l'est, l'écoulement des eaux de surface s'organise autour du Sauzat, en descendant des crêtes de Montaudran. Au sud, les eaux qui descendent le versant nord-est des hauteurs de Pech David, en creusant de profondes ravines, se réunissent ensuite en plusieurs ruisseaux, dont les cours obliquent à l'ouest: *ru* de la Candelle, du Pausat et du Pausadou, avant de se perdre dans les près et ramiers du lit mineur de la Garonne.

Sur ce parcours, un obstacle provoquait régulièrement, à la moindre vague pluvieuse, des engorgements et ennoissements de surface: le chemin narbonnais. Cette route traverse en effet le secteur, selon un axe nord-sud qui est presque perpendiculaire au sens de l'écoulement des eaux de surface; celles-ci étaient normalement évacuées par le biais de passages ou «canaux» passant sous la route, mais ce bon écoulement était soumis à l'existence d'un entretien régulier. Or, celui-ci dépendait de la bonne volonté des riverains et dans les faits, rarement adéquat. D'où les plaintes fréquentes des marchands et rouliers, en 1334 et à maintes reprises par la suite, sur l'existence de fondrières qui rendaient le passage quasi impossible la moitié de l'année; d'où l'argument qu'utilisent en 1264 les Carmes, installés au Férétra, pour se déplacer en ville: selon eux, à la moindre averse, les fidèles ne pouvaient plus venir assister aux messes.

En conclusion, et en dehors des problèmes posés par l'utilisation des terres pour la production des tuileries à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la bonne évacuation et l'écoulement tant des eaux de pluie que de surface du secteur, dépendaient à la fois du réseau des fossés de drainage et de leur curage et du bon entretien de la chaussée du chemin narbonnais, ainsi que des «canaux» qui passaient dessous. Ce constat est resté valable jusqu'à une époque très récente.

#### *L'impact des tuileries sur le paysage au sud de la ville: mares et sausaies de Saint-Roch*

Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs tuileries (37) sont attestées dans le secteur qui s'étend entre la rue du Férétra et le bief des moulins. Elles sont de plus en plus nombreuses, jusqu'à 12 dans le cadastre de 1550, et construites de plus en plus loin vers l'amont. Le plan Grandvoinet en indique 3 entre les Récollets et la fourche du chemin des Étroits. Les besoins en matériaux de ces industries se traduisent par la présence dans toute cette zone de pièces de terre qui servent de carrière. Une fois «cavées» (38) leur sort varie: certaines servent à la décharge de boues, d'autres deviennent pièces d'eau «mares, sausaies ou saulaies», puis avec le temps sont

34. A.M. Toulouse, II 683.

35. A.M. Toulouse, 7 S 179, 7 S 7, 7 S 14 par exemple.

36. Essentiellement par le Cartulaire de Lézat, fonds du prieuré Saint-Antoine (1115-1247) et par les archives de Malte - Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à partir de 1130.

37. A.M. de Toulouse, Cadastre de la Dalbade de 1478, moulon où est la tour de Messire Galoys: au bout de la rue Galois, il y a une tuilerie en activité, celle d'Antoine Franc, maître des Œuvres de la Ville, dont la fabrication fut citée comme modèle à reprendre par les consuls toulousains en 1476; une autre tuilerie est pour l'heure en ruines.

38. A.M. de Toulouse, Cadastre de la Dalbade de 1478: dans le seul premier moulon de la «Condamine», il y a trois pièces de terre cavées.

transformées en pré ou pièces d'herbes. Le processus se suit aisément à travers les matrices et les plans cadastraux entre 1550 et 1830; il est frappant sur le plan Grandvoinet où plusieurs de ces étapes sont représentées (39). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les eaux croupies stagnant dans ces fosses sont même incriminées comme étant vecteurs de maladies (40).

En conclusion, aucun de ces points ne paraît correspondre à des éléments topographiques pertinents pour l'Antiquité. En d'autres termes, on n'a pas reconnu, dans l'état actuel des connaissances, de « marais » ni de « lacs » antiques autour de Toulouse.

## Un bref retour à la source (J.-L. B.)

« L'on est généralement frappé (...) par la variété et l'incohérence parfois des opinions qui semblent un moment emporter l'adhésion de l'auteur, par l'absence d'harmonie entre les informations reçues. Strabon se contente le plus souvent (est-ce propos délibéré, incapacité de systématisation, ou manque de temps ?) de juxtaposer des renseignements tirés d'une source ou de l'autre, d'insérer tels quels des fragments tronqués d'une discussion plus générale, de présenter une collection de faits rassemblés au hasard sans essayer de porter un jugement critique, sans organiser lui-même ses développements, sans se faire une opinion ferme sur tel ou tel point particulier. D'où ce malaise souvent ressenti quand on veut se livrer à une analyse précise et dégager des conclusions; d'où l'inconfort de qui désire à la fois rendre à chacun son dû et mettre en lumière l'apport authentique de l'auteur dans ce qui risque d'apparaître comme une simple mosaïque de citations. »

(AUJAC, LASSERRE 1969, p. XLI-XLII).

Citation qui s'applique parfaitement au passage qui nous intéresse. Or, la *Géographie* de Strabon n'est pas une œuvre achevée, comme l'ont montré les éditions et les études critiques, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (MEINEKE 1852; DILLER 1975 par exemple). Les auteurs les plus optimistes pensent qu'il s'agit d'un travail en cours, ultérieurement « enrichi » de notes éparses issues de la documentation rassemblée par Strabon. Les plus pessimistes y voient une œuvre inachevée ayant été interpolée, à des degrés divers, durant l'époque protobyzantine. Quoi qu'il en soit, la *Géographie* est, en l'état actuel des connaissances, inconnue avant le V<sup>e</sup> siècle protobyzantin et le demeurera en Occident jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle où l'œuvre sera fidèlement traduite en latin (BOUDARTCHOUK et *alii* 2006, p. 24).

Dans le cas de l'épisode de la prise de Toulouse, Strabon, qui fait connaître de brefs extraits d'auteurs antérieurs, ne donne pas de récit autoptique et ne se situe pas dans une perspective historique. Sans doute ne faut-il pas surestimer la valeur informative et historique réelle de cette source, qui pourrait recéler nombre de simples considérations et conjectures de l'auteur, au détriment de sources grecques et romaines certes postérieures et souvent brèves, mais potentiellement mieux documentées.

Compte tenu de ces incertitudes sur la forme comme sur le fond, une nouvelle traduction de la *Géographie* IV, 1, 13 paraît nécessaire, élaborée au plus près du texte et présentée en individualisant différents « segments », dont chacun renvoie à une ou plusieurs sources différenciées, recueillies et/ou refondues voire augmentées de considérations personnelles par Strabon (41).

39. Au sud-ouest de la chapelle Saint-Roch, à proximité de tuileries/briqueteries, apparaissent des pièces d'eau de forme variée: « mare d'eau et joncas »...

40. A.M. de Toulouse. DD 136. Supplique des habitants du faubourg Saint-Michel (s. d., vers 1770): « Supplie humblement les Pères Récollets ainsi que les habitants du faubourg Saint-Michel et Sainte-Catherine, disons que depuis nombre d'années ils sont affligés de maladies... cette différence doit être attribuée soit aux eaux stagnantes dans les creusements faits pour graveler le chemin de Saint-Agne, soit à celles qui croupissent dans les creux des tuileries ou dans les fossés qui sont le long des chemins qui conduisent à Garonne... il en est résulté surtout dans le premier creusement des grands réservoirs d'eaux stagnantes, l'un dans le voisinage du Busca et Dhégaux [cf. plan Labrousse, n° 5], l'autre sur le bord du chemin qui conduit de l'extrémité du faubourg au couvent des Pères Récollets » [cf. cadastre Grandvoinet, « mare »].

41. Nouvelle traduction de Strabon par François Quantin (2009), tenant compte de celle élaborée en juin 2008 dans le cadre de l'A.C.R. « Les origines de Tolosa » (Participants: Jean-Luc Boudartchouk, Michel Bats, François Quantin, Jean-Marie Pailler, Michel Vaginay). Partition du texte et commentaires: Jean-Luc Boudartchouk, 2007/2009.

Texte	Commentaires
<p><b>[1a.]</b> «... Quant aux Tectosages, on dit d'une part qu'ils ont participé à l'expédition militaire contre Delphes, et d'autre part que les trésors trouvés chez eux par le général romain Scipion [sic] dans la ville de <i>Tolossa</i> étaient une partie des richesses de là-bas, mais augmentées par les gens sur leurs biens propres pour des consécration destinées à se rendre propice le dieu</p>	<p><i>Source</i>: Timagène et/ou autres auteurs  <i>Sujet</i>: origine delphique de l'Or de Toulouse  <i>Remarques</i>:  - les trésors sont découverts dans la ville;  - origine mixte (exogène et locale) des richesses qui sont sans doute, en l'absence de précision, pour partie des objets manufacturés;  - pas de mention de «lacs», ni d'un lieu de dépôt particulier dans la ville;  - le dieu anonyme est très probablement, au vu du contexte, Apollon.</p>
<p><b>[1b.]</b> et Scipion [sic], pour y avoir touché, avait fini sa vie dans le malheur, condamné à l'exil par sa patrie comme pillard sacrilège, et, ayant laissé comme héritières des filles, il arriva qu'elles tombèrent dans la prostitution, et moururent honteusement, comme le rapporte Timagène.</p>	<p><i>Source</i>: Timagène  <i>Sujet</i>: déchéance de Caepio et sa famille.</p>
<p><b>[2a.]</b> Le récit de Posidonios est cependant plus croyable. Il rapporte en effet, d'une part, que les richesses trouvées à <i>Tolossa</i> étaient d'environ 15000 talents, et que certaines étaient déposées dans des enclos, d'autres dans des lacs sacrés; ce n'était en rien des objets façonnés, mais de l'or et de l'argent bruts.</p>	<p><i>Source</i>: Posidonios.  <i>Sujet</i>: valeur, localisation et nature des richesses découvertes  <i>Remarques</i>:  - richesses réparties, à Toulouse, entre «enclos [sacrés?]<!--» et «lacs sacrés» (la seule occurrence de ces derniers dans le texte);<br/--> - la quantité de métal est «extravagante» (cf. TARPIN 2009).</p>
<p><b>[2b.]</b> D'autre part, le sanctuaire de Delphes était déjà vide à cette époque de richesses de cette nature, puisqu'il avait été pillé par les Phocidiens lors de la Guerre Sacrée. Et même s'il en était resté quelque chose, cela aurait été partagé entre beaucoup de gens. De plus, il est improbable que ceux-ci soient rentrés sains et saufs chez eux, car après leur retraite de Delphes, ils s'éloignèrent piteusement et se dispersèrent dans toutes les directions sous l'effet de la dissension.</p>	<p><i>Source</i>: Posidonios.  <i>Sujet</i>: la fin malheureuse de l'expédition des Tectosages  <i>Remarques</i>: cf. Florus (2, 11, 15), pour le même contexte historique des expéditions en Grèce et en Asie, qui mentionne des «<i>Tolostobogi Tectosagique</i>». Cf. également, pour les formes «<i>Tolostobogii/Tolistobogi/Tolistoboi</i>», Pline (5, 146) et Tite-Live (38, 15, 16, 12). Si l'on comprend la forme de Florus comme la traduction en latin du gaulois <i>Tolosto + bogi</i>, peut-être faut-il alors y reconnaître les Tolosates (ce qui était probablement l'idée de Jules Quicherat).  Cf. enfin Athénée, <i>Deipnosoph.</i> VI, 22-25 pour d'étranges histoires d'or de Delphes et de métal précieux tabou chez les Scordisques, peuple lié aux Volques.</p>
<p><b>[3a.]</b> En revanche, comme l'ont dit cet auteur et beaucoup d'autres, le pays était riche en or, et les gens craignant les dieux et vivant sans magnificence, il y avait des trésors en de nombreux endroits de Celtique.</p>	<p><i>Source</i>: Posidonios et «beaucoup d'autres» (dont celle(s) de Diodore, <i>Bibliothèque historique</i>, V, 27).  <i>Sujet</i>: or et trésors de Celtique: un excursus.  <i>Remarque</i>: «Celtique», dans l'œuvre de Strabon, s'applique aussi bien à la Transalpine qu'à la Gaule dans son ensemble.</p>
<p><b>[3b.]</b> Les lacs offrant avant tout l'inviolabilité à ces trésors, ils y jetaient des masses d'argent ou même d'or.</p>	<p><i>Source</i>: Strabon (probable considération de l'auteur).  <i>Sujet</i>: finalité du jet de masses d'argent et d'or dans les lacs (de Celtique)  <i>Remarque</i>: l'auteur semble croiser des informations issues des «lacs sacrés» toulousains de Posidonios et d'un autre témoignage sur les trésors de Celtique. Il retient une finalité d'ordre utilitaire pour les dépôts lacustres (qui ne sont pas ici qualifiés de «sacrés»): la masse d'eau protège les trésors.</p>
<p><b>[4.]</b> Ce qui est sûr est que les Romains, devenus maîtres du pays, mirent en vente les lacs au nom de l'État, et que de nombreux acheteurs y trouvèrent des meules d'argent travaillées au marteau.</p>	<p><i>Source</i>: Strabon, se référant sans doute à une source anonyme romaine  <i>Sujet</i>: la mise à l'encan des lacs de Celtique par les Romains  <i>Remarques</i>: - Caepio n'est pas en cause;  - Le géographe signale désormais un fait «sûr»: la vente au profit de l'État des lacs et la découverte dans ceux-ci, par les acheteurs, de «meules d'argent travaillées au marteau». Si l'on suit le texte, c'est «la Celtique» (i.e. la <i>Gallia</i> de l'époque de Strabon) dans son ensemble qui est concernée par ces trouvailles. D'ailleurs, ce passage ne s'accorde pas avec les éléments issus de Posidonios transmis par Strabon en [2] et [3a]. Ainsi:  - il ne décrit pas un pillage (contrairement à ce qui est dit en [2]) mais une vente en</p>

	<p>bonne et due forme résultant du droit de conquête, tel qu'il est pratique et codifié par Rome. Rend-il compte d'événements plus globaux (conquête de la Transalpine?), voire ultérieurs (conquête césarienne de la Gallia?) puisés dans une autre source? . Les terres des vaincus, ici vraisemblablement les habitants de la Gallia, ont pu être confisquées au profit de l'<i>ager publicus</i>; lacs et étangs saisis constituent pour les Romains des <i>loca publica</i>, dont l'exploitation peut être concédée (<i>sub hasta</i>) à des tenanciers. Certains <i>loca publica</i> peuvent même être vendus en pleine propriété, après l'édition d'une loi, sous le contrôle d'un questeur, parfois en vue d'amender des terres (cf. les travaux du lac Fucin).</p> <p>- En se démarquant très nettement de Posidonios (en [2] et [3a], qui parlait d'« or et d'argent non travaillés »), et même de sa propre et précédente relation (en [3b], « masses d'argent ou même d'or »), Strabon revient, pour la troisième fois, sur la découverte d'objets non manufacturés dans des lacs: la présence « sûre » d'étranges « meules d'argent travaillées au marteau » (expression qu'il faut peut-être développer en « [masses en forme de] meules »). Strabon cherche-t-il, au fil de ses considérations, à rectifier le témoignage de Posidonios qui ne lui paraît pas totalement crédible mais seulement « plus vraisemblable » que celui de Timagène?</p>
<p><b>[5.]</b> [Et, pour revenir] à Tolossa, le sanctuaire aussi était vénéré, scrupuleusement honoré par les gens des environs, et les richesses abondaient, parce que nombreux étaient ceux qui déposaient des offrandes, et que personne n'osait y porter la main.</p>	<p><i>Source</i>: Strabon (s'inspirant de la ou des sources de Diodore, <i>Bibliothèque historique</i>, V, 27).</p> <p><i>Sujet</i>: les richesses du sanctuaire de Toulouse.</p> <p><i>Remarques</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- après une digression sur la Celtique et ses lacs aux trésors, Strabon, en écho à Posidonios [2a], aborde la question du sanctuaire de la ville de Toulouse, qui apparaît pour la première fois de manière explicite (le « aussi » renvoie logiquement aux lacs de [2a]);</li> <li>- est-ce une adaptation de Diodore ou de sa source appliquée à Toulouse? Cette phrase pourrait être une simple déduction issue des lectures de Strabon, et non une information. Ce passage est-il destiné à expliciter les elliptiques « enclos [sacrés?] » de Posidonios?</li> </ul>
<p><b>[6.]</b> Tolossa est située sur la partie la plus étroite de l'isthme qui sépare l'Océan de la mer baignant Narbonne; isthme que Posidonios évalue à moins de 3000 stades.</p>	<p><i>Source</i>: Posidonios pour les dimensions de l'isthme</p> <p><i>Sujet</i>: position géographique (approximative) de Toulouse, au moment où écrit Strabon.</p>

Si l'on suit la traduction de F. Quantin, seul le segment [2a] traite des « lacs sacrés » de Toulouse (42), d'après Posidonios; les segments [3b] et [4] sont relatifs à la Gaule (ou à la Transalpine) et la source de ces informations n'est pas assurée. Il convient alors, de se représenter des lacs urbains, ce qui constitue, dans les contextes géographique, historique et culturel, une aporie: la source est donc, *in fine*, déficiente (43). Ceci d'autant que la ville évoquée par Strabon est sans aucun doute l'oppidum perché de Vieille-Toulouse (44) (P. Gardes, dans GARDES, VAGINAY, BRUXELLES 2009; GARDES, BOUDARTCHOUK 2010 à paraître) où tout « lac » ne pourrait être qu'une structure artificielle résultant d'un creusement (45). Ce qui nous renvoie tout à

42. Il faut bien entendu écarter du propos les nombreux lacs pyrénéens, appelés localement « lacs » (topon. « lacu/lacus » en haute vallée du Ger) ou « estanh ».

43. On ne saurait exclure une mélecture répétée ou une correction arbitraire de copiste: *limne* pour *limen* (cf. Strabon, IV, 4, 6) dans le sens bien attesté de « lieu de dépôt ». Mais Strabon, dans son discours, semble bien vouloir désigner, à trois reprises, des lacs dont la masse d'eau protège les dépôts de métaux précieux. L'emploi de *limne* dans le sens de lac semble donc bien dû à Strabon, sans que l'on sache s'il reproduit ou non le lexique de ses sources, latines ou grecques, disparues ou rendues méconnaissables. En tout cas, une pratique gauloise de l'immersion de quantité de métaux précieux demeure à l'heure actuelle inconnue des archéologues, malgré l'accumulation des recherches (BATAILLE, GUILLAUMET 2006; BARRAL 2007; BONNARDIN 2009).

44. L'oppidum s'étend, très probablement à l'intérieur d'une enceinte, sur environ 90 ha, avec des zones d'habitat dense sur environ 30 à 40 ha. Le site a livré plusieurs milliers de monnaies (émissions gauloises, ibériques, celtibériques, romaines, carthaginoises, marseillaises), des flancs monétaires, du mobilier métallique à caractère aristocratique, un sanctuaire indigène avec éléments de statuaire (à La Planho), une inscription à caractère public datée de -47 à Baulaguet, les restes de plusieurs centaines de milliers d'amphores, des séries exceptionnelles de céramiques importées...

45. Le seul « trésor » gaulois du Toulousain à avoir livré de l'or en abondance (env. 1,5 kg de métal) est celui de Fenouillet (BELHOMME 1840-1841). Il contenait au moins six torques d'or réunis dans une petite fosse, découverte et aussitôt spoliée lors de travaux d'aménagement du canal latéral à la Garonne, en 1840. La description, après pillage, en a ainsi été dressée par Belhomme: «... nous observerons que ce n'était qu'à 2 ou 3

la fois au *lacus* de Justin (sans doute issu d'une source latine primaire disparue, qui pourrait aussi avoir été utilisée par Posidonios) (46) et aux dépôts métalliques gaulois du toulousain attestés par l'archéologie, au fond de fosses ou de puits.

#### ANNEXE

Extrait du texte de Strabon  
(texte établi par Amédée Tardieu, 1867)

**IV, 1, 13.** [...] Καί τούς Τεκτόσαγας δέ φασι μετασχεῖν τῆς ἐπί Δελφούς στρατείας, καί τούς τε θησαυρούς τούς εὐρεθέντας παρ' αὐτοῖς ὑπὸ Σκιπίωνος τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ῥωμαίων ἐν πόλει Τολώσση τῶν ἐκεῖθεν χρημάτων μέρος εἶναι φασι, προσθεῖναι δέ τούς ἀνθρώπους καί ἐκ τῶν ἰδίων οἰκῶν ἀνιερῶντας καί ἐξίλασκομένους τὸν θεόν· προσαψάμενον δ' αὐτῶν τὸν Σκιπίωνα διὰ τοῦτο ἐν δυστυχίῃσιν καταστρέφει τὸν βίον, ὡς ἱερόσυλον ἐκβληθέντα ὑπὸ τῆς πατρίδος, διαδόχους δ' ἀπολιπόντα παῖδας, ἃς συνέβη καταπορνευθεῖσας, ὡς εἶρηκε, Τιμαγένης, αἰσχροῦς ἀπολέσθαι. Πιθανώτερος δ' ἐστὶν ὁ Ποσειδωνίου λόγος· τὰ μὲν γὰρ εὐρεθέντα ἐν τῇ Τολώσση χρήματα μυρίων πού καὶ πεντακισχιλίων ταλάντων γενέσθαι φησί, τὰ μὲν ἐν σηκοῖς ἀποκείμενα, τὰ δ' ἐν λίμναις ἱεραῖς, οὐδεμίαν κατασκευὴν ἔχοντα, ἀλλ' ἄργον χρυσίον καὶ ἄργυρον· τὸ δ' ἐν Δελφοῖς ἱερὸν κατ' ἐκείνους ἦδη τοὺς χρόνους ὑπάρξει κενὸν τῶν τοιούτων, σεσυλημένον ὑπὸ τῶν Φωκῶν κατὰ τὸν ἱερὸν πόλεμον· εἰ δὲ καὶ τι ελείφθη, διανεμασθαι πολλούς· οὐδὲ σωθῆναι δὲ αὐτοὺς εἰκὸς εἰς τὴν οἰκειάν, ἀθλίως ἀπαλλάξαντας μετὰ τὴν ἐκ Δελφῶν ἀποχώρησιν καὶ σκεδασθέντας ἄλλους ἐπ' ἄλλα μέρη κατὰ διχοστασίαν. Ἄλλ', ὡπερ ἐκεῖνός τε εἶρηκε καὶ ἄλλοι πλείους, ἡ χώρα πολύχρυσος οὔσα καὶ δεισιδαιμόνων ἀνθρώπων καὶ οὐ πολυτελῶν τοῖς βίοις πολλαχοῦ τῆς Κελτικῆς ἔσχε θησαυρούς· μάλιστα δ' αὐτοῖς αἱ λίμναι τὴν ἀσυλίαν παρείχον, εἰς ἃς καθέσαν ἀργύρου ἢ καὶ χρυσοῦ βάρη. Οἱ γοῦν Ῥωμαῖοι κρατήσαντες τῶν τόπων ἀπέδοντο τὰς λίμνας δημοσίᾳ, καὶ τῶν ὠνησαμένων πολλοὶ μύλους εὗρον σφυρηλάτους ἀργυρούς. Ἐν δὲ τῇ Τολώσση καὶ τὸ ἱερὸν ἦν ἅγιον, τιμώμενον σφόδρα ὑπὸ τῶν περιοίκων, καὶ τὰ χρήματα ἐπλεόνασε διὰ τοῦτο πολλῶν ἀνατιθέντων καὶ μηδενὸς προσάπτεσθαι θαρροῦντος.

**IV, 1, 14.** Ἴδρυται δ' ἡ Τολώσσα κατὰ τὸ στενώτατον τοῦ ἰσθμοῦ τοῦ διείργοντος ἀπὸ τῆς κατὰ Νάρβωνα θαλάττης τὸν ὠκεανόν, ὃν φησι Ποσειδώνιος ἐλάττω τῶν τρισχιλίων σταδίων.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABERSON 1994.** ABERSON (Michel), *Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine*, Bibliotheca Helvetica Romana, XXVI, Rome, 1994, 284 p.
- ABERSON 2007.** ABERSON (Michel), «Le statut de l'offrande: entre pratiques "gauloises" et "romaines" de dédicace des objets», dans *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule, Hommages à Bernard Rémy*, Cahiers du C.R.H.I.P.A. n° 11, Grenoble, 2007, p. 35-47.
- ABERSON 2009.** ABERSON (Michel), «Le statut des dépôts d'offrandes en Italie du v<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.: l'apport de l'épigraphie et des textes normatifs», dans BONNARDIN S. et alii (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des «dépôts» de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIX<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (16-18 octobre 2008), A.P.D.C.A. éd., Antibes, 2009, p. 373-380.
- ALDEGUIER 1833.** ALDEGUIER (D') (J.-B.), *Histoire de la ville de Toulouse, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours*, t. I, J.-B. Paya éd., Toulouse, 1833, 434 p.
- ARCELIN, BRUNAUX et alii.** ARCELIN (Patrice) BRUNAUX (Jean-Louis), «Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer», dans *Gallia*, 60 (2003), p. 1-268, notamment p. 110-111 et 115-117.
- ASTRE 1934-1937.** ASTRE (Gaston), «Destruction des établissements gallo-romains dans le quartier toulousain du Férétra», dans *B.S.A.M.F.*, 3<sup>e</sup> série, II (1934-1937), p. 93-94.
- ASTRE 1939-1942.** ASTRE (Gaston), «Le rempart romain de Toulouse devant le Palais du Maréchal», dans *B.S.A.M.F.*, 3<sup>e</sup> série, IV (1939-1942), p. 255-259.

*pieds de profondeur que les objets dont elle [scil. «la découverte»] se compose existaient dans un vase fracturé, que le tout avait été recouvert d'une terre argileuse, qui en fut séparée par l'individu qui l'avait levée, qu'en dessous existait un remplissage de sable dans un creux circulaire de deux pieds environ de profondeur sur un et demi d'ouverture. Nous avons fait fouiller avec une exactitude minutieuse cette portion de sol, sans obtenir aucun résultat, aucune indication, pas plus que ne nous en a fourni un fragment du vase qui nous a été remis. Cependant cette poterie est évidemment antique, mais il est bon d'observer que dans ce quartier on retrouve aussi des fragments de même nature, et des débris d'urnes cinéraires...». La découverte a eu lieu sur le tènement de «Maourisax» [pour «Maurissats» = chez Maurice] (cad. Fenouillet 1812, D 223-226). L'identification précise du lieu de découverte est due à Christiane Navelle (NAVELLE 1964). Le remplissage terminal stérile «en cupule» de la fosse de Fenouillet rappelle celui des «puits funéraires» du toulousain (REQUI, BENQUET 2009).*

46. Le jet de métaux précieux dans des puits ou des bassins est attesté dans le monde romain, comme au *lacus Curtius* (Suétone, Auguste, 57) ou à *Vicarello/Aquae Apollinares* (DIRKZWAGER 1975, p. 4 et 93).

**ASTRE 1943.** ASTRE (Gaston), «La grande crue post-romaine de la Garonne», dans *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Toulouse*, 78 (1943), p. 131-136.

**ASTRE 1953.** ASTRE (Gaston), «Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone suburbaine des Récollets)», dans *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Toulouse*, 88 (1953), p. 267-294.

**ASTRE 1954.** ASTRE (Gaston), «Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone suburbaine du Lauragais)», dans *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Toulouse*, 89 (1954), p. 269-291.

**ASTRE 1962.** ASTRE (Gaston), «Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone urbaine)», communication du 10 octobre 1962, dans *Mémoires de l'Académie de sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 14<sup>e</sup> série, III (1962), p. 25-57.

**ASTRE 1964.** ASTRE (Gaston), «Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zones suburbaines de l'est et du nord)», dans *Mémoires de l'Académie de sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 14<sup>e</sup> série, V (1964), p. 35-68.

**ASTRE 1973.** ASTRE (Gaston), «Remaniements observés en terrains d'alluvions de lit majeur», dans *Mémoires de l'Académie de sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, vol. 135, t. IV (1973), p. 23-35.

**AUJAC, LASSERRE 1969.** *Strabon, Géographie, t. II (Livres III et IV)*, introduction par G. Aujac et F. Lasserre, texte établi et traduit par Germaine Aujac, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

**BARRAL 2007.** BARRAL (Philippe) et alii (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc Jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> congrès de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (A.F.E.A.F.), Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, 891 p.

**BATAILLE, GUILLAUMET 2006.** BATAILLE (Gérard) et GUILLAUMET (Jean-Paul) (dir.) *Les dépôts métalliques au second âge du fer en Europe tempérée*. Actes de la table-ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004, Glux-en Glenne, 2006, 334 p.

**BELHOMME 1840-1841.** BELHOMME (G.), «Rapport et observations concernant d'antiques ornements en or trouvés au territoire de Fenouillet, près de Toulouse», dans *M.S.A.M.F.*, t. IV, 1840-1841 (1841), p. 375-392.

**BONNARDIN 2009.** BONNARDIN (Sandrine) et alii, (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIX<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (16-18 octobre 2008), A.P.D.C.A. éd., Antibes, 2009, 481 p.

**BOUDARTCHOUK 2006.** BOUDARTCHOUK (Jean-Luc) et alii, Les «lacs sacrés» et l'or des Tectosages de Toulouse à travers les sources littéraires de l'Antiquité tardive, du Moyen Âge et de l'époque moderne, dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVI (2006) p. 15-40.

**BOUDARTCHOUK, GARDES, QUANTIN 2001.** BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), GARDES (Philippe) et QUANTIN (François), «Les lacs sacrés des tectosages ont-ils jamais existé?», dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI (2001), p. 234-235.

**BOUDARTCHOUK, GARDES 2006.** BOUDARTCHOUK (Jean-Luc) et GARDES (Philippe), «Lacs sacrés et dépôts de métaux précieux en milieu humide à la fin de l'âge du Fer. Approche critique à partir de l'exemple toulousain», dans *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX<sup>e</sup> congrès de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (A.F.E.A.F.), Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, vol. II, p. 473-476.

**BOURGEAIS 1991-1992.** BOURGEAIS (Claude), *Divona; I: Divinités et ex-voto du culte Gallo-Romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 1991; *II: Monuments et sanctuaires du culte Gallo-Romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 1992.

**BRUNAU 1996.** BRUNAU (Jean-Louis), *Les religions gauloises, rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Errance, Paris, 1996.

**BRUNAU 2000.** BRUNAU (Jean-Louis), *Les religions gauloises (V<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.). Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, éd. Errance, 2000, 271 p. (Toulouse: p. 114, 122-123, 256-257).

**BRUNAU 2005.** BRUNAU (Jean-Louis), *Les Gaulois*, Paris, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2005.

**CASTRO SANCHEZ J. 2002.** CASTRO SANCHEZ (José), *Concordantia M. Iuniani Iustini epitomae Historiarum Philippicarum Pompei Trogi*, Hildesheim-Zurich-New-York, 2002, 3 vol.

**COPPOLANI 1950.** COPPOLANI (Jean), «Essai de solution géographique du problème des origines de Toulouse», dans *Annales du Midi*, 62 (1950), p. 105-114.

**ALDEGUIER (d') 1833.** ALDEGUIER (d') (J.-B.), *Histoire de la ville de Toulouse, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours*, t. I, J.-B. Paya éd., Toulouse, 1833, 434 p.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1899-1901.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Origines de Toulouse», dans *B.S.A.M.F.*, n° 25-28 (1899-1901), p. 26-32.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1916.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé», dans *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse*, 11<sup>e</sup> série, IV (1916), p. 329-347.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1917.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé II: Toulouse tectosage», dans *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse*, 11<sup>e</sup> série, V (1917), p. 241-298.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1918.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé», dans *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse* 11<sup>e</sup> série, t. VI (1918), p. 267-322; t. VII (1919), p. 69-89.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1919a.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Toulouse-la-Morte. Nouvelles recherches sur son passé», dans *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse* 11<sup>e</sup> série, t. VII (1919), p. 69-89.

**DÉSAZARS DE MONTGAILLARD 1919b.** DÉSAZARS DE MONTGAILLARD (baron), «Toulouse la Morte. Nouvelles recherches sur ses débuts», Toulouse, Douladoure, 1919 (Recueil des articles publiés dans *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse* de 1916 à 1919).

**DILLER 1975.** DILLER (Aubrey), *The textual tradition of Strabo's Geography*, Amsterdam, 1975, 222 p.

**DIRKZWAGER 1975.** DIRKZWAGER (Arie), *Strabo über Gallia Narbonensis*, Studies of the Dutch archaeological and historical society, 6, Leiden, E. J. Brill, 110 p.

**DUSAN 1866-1867.** DUSAN (B.) «Toulouse, cité lacustre», dans *Revue Archéologique du Midi de la France*, I (1866-1867), p. 170-179.

**FOUET, SAVÈS 1978.** FOUET (Georges), SAVÈS (Georges), *L'or de Tolosa volé à Vieille-Toulouse*, Toulouse, éd. de L'Autre, 1978, 53 p., fig.

**GARDES, VAGINAY, BRUXELLES 2009.** GARDES (Philippe), VAGINAY (Michel), BRUXELLES (Laurent) «Aux origines de Toulouse (Haute-Garonne): Tolôssa à l'âge du Fer», dans *Les Gaulois sont dans la ville*, 35<sup>e</sup> suppl. à la *Revue archéologique du centre de la France*, 2009, (Actes A.F.E.A.F. 32), p. 359-382, pl. h.t. p. 225-228.

**GARDES, BOUDARTCHOUK 2010.** GARDES (Philippe), BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), «Plaidoyer pour Vieille-Toulouse», dans *M.S.A.M.F.*, t. LXX (2010), à paraître.

**GORGUES 2005.** GORGUES (Alexis) *Économie et société dans le nord-est du monde ibérique et ses marges (250-25 av. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, 2 vol.

**GORGUES ET MORET 2003.** GORGUES (Alexis) et MORET (Pierre), «Toulouse et Vieille-Toulouse» (notice), p. 132-138, dans ARCELIN, BRUNAUX *et alii*, «Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer», dans *Gallia*, 60, 2003, p. 1-268.

**GOUDINEAU 2006.** GOUDINEAU (Christian) (dir.) *Religion et société en Gaule*, éd. Errance, Paris, 2006, 222 p.

**GRIFFE 1947.** GRIFFE (Élie), «*Quinquiplex Tolosa*. Pour l'histoire de Toulouse romaine», et «À propos de l'enceinte romaine de Toulouse», dans *Bulletin Littéraire Ecclésiastique*, 48, 3, juillet-septembre 1947, p. 129-137 et 48, 4, octobre-décembre (1947), p. 240-243.

**LABROUSSE 1968.** LABROUSSE (Michel) *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, École Française de Rome (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome; 212), 1968, 644 p., IX pl.

**LASSERRE 1984.** LASSERRE (F.) «Histoire de première main dans la Géographie de Strabon», dans PRONTERA (dir.), *Strabone. Contributi allo studio della personalità e dell'opera, I*, Perugia, Università degli studi, 1984, p. 11-26.

**MADDOLI 1986.** MADDOLI (Gianfranco) (dir.), *Strabone. Contributi allo studio della personalità e dell'opera, II*, Perugia, Università degli studi, 1986, 197 p.

**MALITZ 1983.** MALITZ (Jürgen), *Die Historien des Poseidonios*, Munich, 1983, 487 p.

**MEINEKE 1852.** MEINEKE (August), *Vindiciarum Strabonianarum liber*, Berlin, 1852, 260 p.

**MORET 2001.** MORET (Pierre) «Strabon, Posidonios et le trésor des Tectosages», dans *L'or de Tolosa*, catalogue du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001, p. 17-22.

**MORET 2002.** MORET (Pierre), «Tolosa, capitale des Volques Tectosages», dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Collection de l'École Française de Rome, 281, Toulouse, 2002, p. 80-92.

**MORET 2008.** MORET (Pierre), «Tolosa, 106-47 av. J.-C.: topographie et histoire», dans *Pallas*, t. 76. *Voyages en Antiquité. Mélanges offerts à Hélène Guiraud*, Toulouse, 2008, Presses Universitaires du Mirail, p. 295-329.

**NAVELLE 1964.** NAVELLE (Christiane), *Les colliers d'or de Fenouillet*, Mémoire en vue de l'obtention d'un diplôme d'études supérieures, Université de Toulouse, 1964, 26 p., pl.

**POMEROL, LAGABRIELLE, RENARD 2005.** POMEROL (Charles), LAGABRIELLE (Yves), RENARD (Maurice) *Éléments de géologie*, Dunod, Paris, 2005, VI-762 p.-[16] p. de pl.

**PRONTERA 1984.** PRONTERA (Francesco) (dir.), *Strabone. Contributi allo studio della personalità e dell'opera, I*, Perugia, Università degli studi, 1984, 262 p.

**RADT 2002.** RADT (Stefan Lorenz), *Strabons Geographika. Herausgegeben von Stefan Radt*, Band 1. Prolegomena. Buch I-IV: Text und Übersetzung, Göttingen, 2002, 563 p.

**RADT 2006.** RADT (Stefan Lorenz), *Strabons Geographika. Herausgegeben von Stefan Radt*, Band 5. Abgekürzt zitierte Literatur. Buch I-IV: Kommentar, Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 2006, 495 p.

**REQUI BENQUET 2009.** REQUI (Christophe), BENQUET (Laurence), «Les "dépôts" de la région toulousaine au second âge du Fer», dans BONNARDIN (Sandrine) *et alii* (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des «dépôts» de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIX<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (16-18 octobre 2008), A.P.D.C.A. éd., Antibes, 2009, p. 303-309.

**STRABON**, *Geographica*, IV, 1, 12-14, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966, II, p. 139-143.

**TARPIN 2009.** TARPIN (Michel), «Les *manubiae* dans la procédure d'appropriation du butin», dans *Praeda. Butin de guerre et sociétés dans la Rome républicaine*. Stuttgart 2009, p. 81-102.

**THOLLARD 2009.** THOLLARD (Patrick), *La Gaule selon Strabon: du texte à l'archéologie. Géographie*, livre IV. Traduction et études, Paris, éd. Errance/Centre Camille Jullian, 2009, 261 p.

**VAGINAY 2009.** VAGINAY (Michel), «Aux origines de Toulouse. La cité gauloise des Tolosates», dans *Toulouse, une métropole méridionale: vingt siècles de vie urbaine*. Actes du 58<sup>e</sup> Congrès de la fédération historique de Midi-Pyrénées, Toulouse, 2009, t.1, p. 13-30, 3 pl. h.t.

**WOLFF 1958.** WOLFF (Philippe), *Histoire de Toulouse*, Toulouse, éd. Privat, 1958, 420 p.

**WOLFF *et alii*, 1974.** WOLFF (Philippe), (dir.), *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat 1974, 548 p.

**ZWICKER 1934.** ZWICKER (Ioannes), *Fontes historiae religionis Celticae*, Berlin, 1934, 110 p.